

REPUBLIQUE FRANCAISE

Ville de TASSIN LA DEMI - LUNE (1)

Numéro SIRET : 216 902 445 000 16

POSTE COMPTABLE DE TASSIN LA DEMI-LUNE

M14

Budget Primitif (2)

voté par nature

BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE

2015

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte etc ...).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

SOMMAIRE

pages			
	I Informations générales (6)		
	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
	B - Modalités de vote du budget		
	II Présentation générale du budget		
	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III Vote du budget		
	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses		
	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes		
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV - Annexes (7)		
	A - Eléments du bilan	Jointes	Sans objet
	A1 - Présentation croisée par fonction (1)	X	
	A2.1 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
	A2.2 - Etat de la dette -Autres dettes	X	
	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
	A2.4 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
	A2.5 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
	A2.6 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
	A2.7 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
	A2.8 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A2.9 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
	A3 - Méthode utilisée pour les amortissements	X	
	A4 - Etat des provisions	X	
	A5 - Etalement des provisions	X	
	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct. (2)		X
	A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest. (2)		X
	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonc. (3)		X
	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Invest. (3)		X
	A8 - Etat des charges transférées	X	
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	X	
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	X	
	B1.3 - Etat des contrats crédit-bail	X	
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
	B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	X	
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
	C - Autres éléments d'informations		
	C1 - Etat du personnel	X	
	C2 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier (4)	X	
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhèrent la commune ou l'établissement	X	
	C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. R5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexes

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L.2311-7 du CGCT.

Code INSEE 161921414101311	Ville de TASSIN LA DEMI - LUNE	BP 2015
--------------------------------------	---------------------------------------	-------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	19 938
Nombre de résidences secondaires (article R 2313-1 <i>in fine</i>)	120
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère	GRAND LYON METROPOLE
.....	
.....	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitant de la strate
Fiscal	Financier		
3 Taxes : 15 666 266	15 686 432	782,05	
4 Taxes : 24 512 923	25 537 419	1 273,18	1 203,95

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	708,69	1 204,00
2	Produit des impositions directes/population	564,25	511,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	791,34	1 337,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	296,39	387,00
5	Encours de dette/population	614	964,00
6	DGF/population	93,54	236,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	47,11%	52,81%
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)	1,005461	1,190906
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)		
9	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	97,16%	98,10%
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	37,81%	74,62%
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	77,59%	72,11%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios de 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf articles L 2313-1, R 2313-1, R2313-2 et R 5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R 2313-7, R 5211-15 et R 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

Les données sont issues du site <http://www.collectivites-locales.gouv.fr/finances-locales-communes> : les comptes 2013 des communes - données individuelles

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (1),
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
 - avec les opérations de l'état III B 3 ;
 - avec (~~sans~~) vote formel sur chacun des chapitres (2);

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération".

III - Les provisions sont : (4)

- ~~semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)~~
- budgétaires (délibération n°du).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ~~ou cumulé~~ - de l'exercice précédent (5).

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (6) :

- ~~sans reprise des résultats de l'exercice N-1;~~
- ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Indiquer "avec" ou "sans" vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).
- budgétaires (délibération n°du).

(5) Indiquer "primitif de l'exercice précédent" ou "cumulé de l'exercice précédent".

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	15 777 800	15 777 800
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		15 777 800	15 777 800

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068) (1)	7 781 290	7 781 290
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		7 781 290	7 781 290

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	23 559 090	23 559 090
----------------------------	------------	------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
011	Charges à caractère général	2 693 750,00		2 627 500,00		2 627 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	6 380 000,00		6 657 250,00		6 657 250,00
014	Atténuations de produits	102 000,00		290 000,00		290 000,00
65	Autres charges de gestion courante	4 174 500,00		4 154 300,00		4 154 300,00
656	Frais de fonct. Des groupes d'élus					
Total des dépenses de gestion courante		13 350 250,00		13 729 050,00		13 729 050,00
66	Charges financières	333 000,00		384 500,00		384 500,00
67	Charges exceptionnelles	78 250,00		16 250,00		16 250,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires(4)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		13 761 500,00		14 129 800,00		14 129 800,00

023	Virement à la section d'investissement (5)	1 000 000,00		1 000 000,00		1 000 000,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	721 000,00		648 000,00		648 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 721 000,00		1 648 000,00		1 648 000,00

TOTAL		15 482 500,00		15 777 800,00		15 777 800,00
--------------	--	----------------------	--	----------------------	--	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	15 777 800,00
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
70	Produits des services, du domaine et ventes.	351 000,00		341 500,00		341 500,00
73	Impôts et taxes	12 146 000,00		12 676 000,00		12 676 000,00
74	Dotations et participations	2 789 500,00		2 579 500,00		2 579 500,00
75	Autres produits de gestion courante	131 000,00		125 800,00		125 800,00
013	Atténuations de charges	50 000,00		50 000,00		50 000,00
Total des recettes de gestion courante		15 467 500,00		15 772 800,00		15 772 800,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	15 000,00		5 000,00		5 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires(4)					
Total des recettes réelles de fonctionnement		15 482 500,00		15 777 800,00		5 000,00

042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement						

TOTAL		15 482 500,00		15 777 800,00		15 777 800,00
--------------	--	----------------------	--	----------------------	--	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	15 777 800,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 648 000,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

t.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (5)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	146 200,00		451 540,00		451 540,00
204	Subventions d'équipement versées	20 000,00		10 000,00		10 000,00
21	Immobilisations corporelles	2 401 440,00		4 208 800,00		4 208 800,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement	4 579 500,00		1 239 000,00		1 239 000,00
	Total des dépenses d'équipement	7 147 140,00		5 909 340,00		5 909 340,00
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	1 500 150,00		1 700 150,00		1 700 150,00
18	Compte de liaison : affectation ... (7)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières	1 500 150,00		1 700 150,00		1 700 150,00
45X-1	Total des opé. Pour compte de tiers (8)	56 500,00		66 800,00		66 800,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	8 703 790,00		7 676 290,00		7 676 290,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)					
041	Opérations patrimoniales (4)	105 000,00		105 000,00		105 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	105 000,00		105 000,00		105 000,00
	TOTAL	8 808 790,00		7 781 290,00		7 781 290,00

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 781 290,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (5)					
13	Subventions d'investissement (hors 138)			100 000,00		100 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	5 966 103,98		5 138 140,00		5 138 140,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement	5 966 103,98		5 238 140,00		5 238 140,00
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	940 000,00		740 000,00		740 000,00
1068	Excédents de fonct. capitalisés (9)	2 861 862,19				
138	Autres sub. d' invest. non transf.					
165	Dépôts et cautionnements reçus	150,00		150,00		150,00
18	Compte de liaison : affectation à ... (7)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
	Total des recettes financières	3 802 012,19		740 150,00		
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	29 500,00		50 000,00		50 000,00
	Total des recettes réelles d'investissement	9 797 616,17		6 028 290,00		6 028 290,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	1 000 000,00		1 000 000,00		1 000 000,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	721 000,00		648 000,00		648 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	105 000,00		105 000,00		105 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 826 000,00		1 753 000,00		1 753 000,00
	TOTAL	11 623 616,17		7 781 290,00		7 781 290,00

+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 781 290,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

1 648 000,00

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagement (lotissement, ZAC ...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 627 500,00		2 627 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	6 657 250,00		6 657 250,00
014	Atténuations de produits	290 000,00		290 000,00
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	4 154 300,00		4 154 300,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières	384 500,00		384 500,00
67	Charges exceptionnelles	16 250,00		16 250,00
68	Dotations aux amortissements et provisions		648 000,00	648 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 000 000,00	1 000 000,00
Dépenses de fonctionnement - Total		14 129 800,00	1 648 000,00	15 777 800,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	15 777 800,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)	1 700 150,00		1 700 150,00
18	Compte de liaison : affectation (8)			
	Total des opérations d'équipement	1 239 000,00		1 239 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	451 540,00		451 540,00
204	Subventions d'équipements versées	10 000,00		10 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	4 208 800,00	50 000,00	4 258 800,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)		55 000,00	55 000,00
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)</i>			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)	66 800,00		66 800,00
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)</i>			
010	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		7 676 290,00	105 000,00	7 781 290,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 781 290,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.

En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	50 000,00		50 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	341 500,00		341 500,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
72	<i>Travaux en régie</i>			
73	Impôts et taxes	12 676 000,00		12 676 000,00
74	Dotations et participations	2 579 500,00		2 579 500,00
75	Autres produits de gestion courante	125 800,00		125 800,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	5 000,00		5 000,00
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	<i>Transferts de charges</i>			
Recettes de fonctionnement - Total		15 777 800,00		15 777 800,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	15 777 800,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	740 000,00		740 000,00
13	Subventions d'investissement	100 000,00		100 000,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	5 138 290,00		5 138 290,00
18	Compte de liaison : affectation (8)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		55 000,00	55 000,00
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours		50 000,00	50 000,00
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		648 000,00	648 000,00
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)</i>			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)	50 000,00		50 000,00
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)</i>			
010	Stocks			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		1 000 000,00	1 000 000,00
024	Produit des cessions d'immobilisations			
Recettes d'investissement - Total		6 028 290,00	1 753 000,00	7 781 290,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	
-----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 781 290,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.

En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	2 693 750,00	2 627 500,00	
6042	Achat de prestations de service	247 430,00	232 300,00	
60611	Eau et assainissement	81 000,00	71 000,00	
60612	Energie - electricité	314 500,00	338 000,00	
60613	Chauffage urbain	190 000,00	176 000,00	
60621	Combustibles	14 000,00	10 000,00	
60622	Carburants	22 000,00	22 000,00	
60623	Alimentation	9 700,00	10 220,00	
60628	Autres fournitures (pharmacie)	1 800,00	2 050,00	
60631	Fournitures d'entretien	25 750,00	27 000,00	
60632	Fournitures de petit équipement	13 150,00	12 550,00	
60636	Vêtements de travail	38 500,00	31 000,00	
6064	Fournitures administratives	41 150,00	38 300,00	
6065	Livres, disques, cassettes	56 700,00	58 500,00	
6067	Fournitures scolaires	75 900,00	76 250,00	
6068	Autres matières et fournitures	165 900,00	166 400,00	
611	Contrats de prestations de services	308 450,00	256 150,00	
6132	Locations immobilières	98 000,00	99 000,00	
6135	Locations mobilières	44 500,00	39 600,00	
614	Charges locatives et de copropriété	14 000,00	13 900,00	
61521	Terrains	26 000,00	23 000,00	
61522	Bâtiments	60 200,00	77 400,00	
61523	Voies et réseaux	1 000,00	1 000,00	
61551	Matériel roulant	7 000,00	7 000,00	
61558	Autres biens mobiliers	6 700,00	6 600,00	
6156	Maintenance	292 600,00	303 600,00	
616	Primes d'assurances	69 550,00	65 000,00	
6182	Documentation générale et technique	8 270,00	8 200,00	
6184	Versements à des organismes de formation	18 500,00	25 000,00	
6188	Autres frais divers	15 670,00	16 030,00	
6225	Indemnités au comptable et aux régisseur	2 350,00	2 500,00	
6226	Honoraires	3 540,00	3 590,00	
6227	Frais d'actes et de contentieux	14 600,00	17 400,00	
6228	Divers	50,00	550,00	
6232	Fêtes et cérémonies	1 800,00	3 500,00	
6237	Publications	70 400,00	72 400,00	
6238	Divers	5 000,00	5 000,00	
6248	Transports divers	61 400,00	90 400,00	
6251	Voyages et déplacements	1 100,00	900,00	
6256	Missions	1 500,00	1 300,00	
6257	Réceptions	18 650,00	15 180,00	
6261	Frais d'affranchissement	26 900,00	26 900,00	
6262	Frais de télécommunications	44 000,00	40 000,00	
6281	Concours divers (cotisations...)	91 350,00	45 030,00	
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts..)	650,00	550,00	
6283	Frais de nettoyage des locaux	13 000,00	13 000,00	
6288	Autres	45 000,00	49 000,00	
63512	Impôts directs & taxes foncières	16 000,00	15 000,00	

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6358	Autres droits	140,00	200,00	
637	Autres impôts, taxes et versements ass.	8 400,00	12 050,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	6 380 000,00	6 657 250,00	
6218	Autre personnel extérieur	49 620,00	57 800,00	
6331	Versement de transport	58 320,00	61 600,00	
6332	Cotisations versées au f.n.a.l.	17 295,00	18 370,00	
6336	Cotisations au c.d.g. & au c.n.f.p.t.	76 310,00	80 740,00	
64111	Rémunération principale	2 751 000,00	2 783 430,00	
64112	Nbi, suppl. familial & indemnité résiden	106 600,00	106 900,00	
64118	Autres indemnités	726 400,00	737 390,00	
64131	Rémunérations	690 130,00	839 700,00	
64138	Autres indemnités (vvv)		400,00	
64168	Autres emplois d'insertion	6 700,00		
6451	Cotisations à l'u.r.s.s.a.f.	647 420,00	685 510,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	877 875,00	944 370,00	
6454	Cotisations aux a.s.s.e.d.i.c.	35 510,00	47 190,00	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	171 500,00	133 500,00	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	19 560,00	14 350,00	
6472	Prestations familiales directes	2 310,00	1 850,00	
6475	Médecine du travail & pharmacie	13 000,00	14 000,00	
6488	Autres charges	130 450,00	130 150,00	
014	Atténuations de produits	102 000,00	290 000,00	
739115	Prélèvement article 55 loi sur	7 000,00	175 000,00	
73925	Fpic fds péréq. ress. intercomm. & comm.	95 000,00	115 000,00	
65	Autres charges de gestion courante	4 174 500,00	4 154 300,00	
6521	Déficit des budgets annexes à car. adm.	574 500,00	562 550,00	
6531	Indemnités	172 000,00	163 000,00	
6532	Frais de mission	300,00	4 000,00	
6533	Cotisations de retraite	17 625,00	21 800,00	
6534	Cotisations de séc. soc. - part patron.	15 000,00	8 500,00	
6535	Formation	500,00	15 000,00	
65372	Fonds allocation élus en fin de mandat	3 575,00		
6541	Créances admises en non valeur	5 500,00	5 500,00	
6554	Contribution aux organismes de regroupem	4 000,00	4 000,00	
6558	Autres contributions obligatoires	639 700,00	594 350,00	
657362	C.c.a.s.	1 900 000,00	1 930 000,00	
65738	Autres organismes	8 800,00	9 400,00	
6574	Subventions de fonctionnement aux associ	802 000,00	805 200,00	
658	Charges diverses de la gestion courante	31 000,00	31 000,00	
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = (011+012+014+65+656)		13 350 250,00	13 729 050,00	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières (b)	333 000,00	384 500,00	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	330 000,00	380 000,00	
668	Autres charges financières	3 000,00	4 500,00	
67	Charges exceptionnelles (c)	78 250,00	16 250,00	
6718	Autres charges excep. sur opé. de gest.	62 750,00	550,00	
673	Titres annulés (exercices antérieurs)	15 500,00	15 700,00	
68	Dotations aux provisions (d) (6)			
022	Dépenses imprévues (e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		13 761 500,00	14 129 800,00	

023	Virement à la section d'investissement	1 000 000,00	1 000 000,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8) (9)	721 000,00	648 000,00	
6811	Dotat. aux amort. immos incorp. et corp.	721 000,00	648 000,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 721 000,00	1 648 000,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.(10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 721 000,00	1 648 000,00	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		15 482 500,00	15 777 800,00	

+	RESTES A REALISER N-1 (11)	
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	
=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice=	
Montant des ICNE de l'exercice N-1=	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisation").
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations des charges	50 000,00	50 000,00	
6419	Rembt sur rémunérations du personnel	50 000,00	50 000,00	
70	Produits des services, du domaine et ventes ...	351 000,00	341 500,00	
70311	Concessions dans les cimetières	30 000,00	30 000,00	
70321	Droits de station. & locat. sur voie pub	82 000,00	85 000,00	
70323	Redevance d'occup. dom. publ. communal	75 000,00	65 000,00	
70328	Autres droits de station. et location	30 000,00	30 400,00	
70388	Autres redevances et recettes diverses	12 000,00	12 000,00	
70688	Autres prestations de services	5 000,00	5 000,00	
70872	Par les budgets annexes et régies munic	30 000,00	30 000,00	
70873	Rembt de frais par les ccas	2 000,00	2 000,00	
70876	Rbt par le gfp de rattachement	20 000,00	20 000,00	
70878	Rembt de frais par d'autres redevables	55 000,00	52 100,00	
7088	Autres produits d'activités annexes	10 000,00	10 000,00	
73	Impôts et taxes	12 146 000,00	12 676 000,00	
73111	Taxes foncières et d'habitation	10 740 000,00	11 250 000,00	
7321	Attribution de compensation	75 000,00	75 000,00	
7322	Dotation de solidarité communautaire	140 000,00	140 000,00	
7323	F.n.g.i.r.	41 000,00	41 000,00	
7351	Taxe sur l'électricité	340 000,00	360 000,00	
7368	Taxe locale sur la publicité extérieure	180 000,00	180 000,00	
7381	Taxe addit. aux droits de mutation ...	630 000,00	630 000,00	
74	Dotations et participations	2 789 500,00	2 579 500,00	
7411	Dotation forfaitaire	2 015 000,00	1 865 000,00	
745	Dotation spéciale au titre des institute	2 500,00	2 500,00	
746	Dotation générale de décentralisation	1 500,00		
7471	Etat	43 000,00		
74718	Autres	15 000,00	11 000,00	
7472	Régions	4 000,00	6 700,00	
7473	Départements	29 000,00	29 000,00	
74741	Communes membres du gfp	5 500,00	6 300,00	
74751	Gfp de tattachement	2 000,00	2 000,00	
7478	Autres organismes	370 000,00	370 000,00	
748313	Dcrtp - dotation compens. réforme t.p.	22 000,00	22 000,00	
748314	Dotation unique compens. spécifique t.p.	18 000,00	15 000,00	
74832	Attribution fds départ. taxe professionn	20 000,00	20 000,00	
74834	Etat - compens. exon. taxes foncières	29 000,00	20 000,00	
74835	Etat - compens. exon. taxes habitation	213 000,00	210 000,00	
75	Autres produits de gestion courante	131 000,00	125 800,00	
752	Revenus des immeubles	112 000,00	106 800,00	
757	Redevances versées par les fermiers & co	5 000,00	5 000,00	
758	Produits divers de gestion courante	14 000,00	14 000,00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = 70+73+74+75+013		15 467 500,00	15 772 800,00	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Propositions nouvelles (3)
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)	15 000,00	5 000,00	
7718	Autres prod. except. sur opé. de gestion	10 000,00		
7788	Produits exceptionnels divers	5 000,00	5 000,00	
78	Reprises sur provisions (d) (5)			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		15 482 500,00	15 777 800,00	

042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6),(7),(8)			
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (9)			
60315	Variation des stocks des terrains à aménager			
7133	Variation des en-cours de production de biens			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	15 482 500,00	15 777 800,00	
---	----------------------	----------------------	--

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	
+	R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice=	
Montant des ICNE de l'exercice N-1=	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires;

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	146 200,00	451 540,00	
2031	Frais d'études	137 000,00	415 000,00	
205	Concessions, brevets, licences, ...		36 540,00	
2051	Concessions et droits similaires	9 200,00		
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	20 000,00	10 000,00	
20422	Bâtiments et installations	20 000,00	10 000,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 401 440,00	4 208 800,00	
2111	Terrains nus	400 000,00	2 350 000,00	
2113	Terrains aménagés autres que voirie	40 000,00		
2128	Autres agencements et aménagements	39 000,00	47 000,00	
21311	Hôtel de ville	2 500,00		
21312	Bâtiments scolaires	71 000,00	49 500,00	
21316	Equipements du cimetière	4 000,00	8 000,00	
21318	Autres bâtiments publics	1 532 200,00	1 160 600,00	
2152	Installations de voirie		40 000,00	
21538	Autres réseaux	107 000,00	357 000,00	
21578	Autre matériel et outillage de voirie		33 850,00	
2182	Matériel de transport	20 000,00	39 000,00	
2183	Matériel de bureau et informatique		20 600,00	
2184	Mobilier	65 300,00	30 850,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	120 440,00	72 400,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)			
	Total des opérations (5)	4 579 500,00	1 239 000,00	
206	Restructuration gs alai	4 526 000,00	1 019 000,00	
207	Batiment multi-associatif	53 500,00		
210	Extension maternelle prevert		120 000,00	
993	Amenagement de la maison des familles		100 000,00	
	Total des dépenses d'équipement	7 147 140,00	5 909 340,00	

10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées	1 500 150,00	1 700 150,00	
1641	Emprunts en euros	1 000 000,00	1 200 000,00	
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage	500 000,00	500 000,00	
165	Dépôts et cautionnements reçus	150,00	150,00	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
Total des dépenses financières		1 500 150,00	1 700 150,00	

45...1..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (6)			
4581	Operations sous mandat	56 500,00	66 800,00	
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		56 500,00	66 800,00	

TOTAL DES DEPENSES REELLES		8 703 790,00	7 676 290,00	
-----------------------------------	--	---------------------	---------------------	--

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)			
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)			
	Charges transférées (9)			
041	Opérations patrimoniales (10)	105 000,00	105 000,00	
21318	Autres bâtiments publics	50 000,00	50 000,00	
238	Avances versées sur cdes immo. corporell	55 000,00	55 000,00	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		105 000,00	105 000,00	

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	8 808 790,00	7 781 290,00	
---	---------------------	---------------------	--

RESTES A REALISER N-1 (11)	+
-----------------------------------	---

D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	+
--	---

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=
---	---

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement (hors 138)		100 000,00	
1325	Groupements de collectivités		100 000,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	5 966 103,98	5 138 140,00	
1641	Emprunts en euros	5 466 103,98	4 638 140,00	
16449	Opérations afférentes à l'option de tirag	500 000,00	500 000,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement		5 966 103,98	5 238 140,00	

10	Dotations, fonds divers et réserves	3 801 862,19	740 000,00	
10222	F.c.t.v.a.	910 000,00	700 000,00	
10223	T.l.e.	30 000,00	40 000,00	
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	2 861 862,19		
138	Autres subventions d'investiss. non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus	150,00	150,00	
165	Dépôts et cautionnements reçus	150,00	150,00	
18	Compte de liaison : affectation à (BA, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation			
Total des recettes financières		3 802 012,19	740 150,00	

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (5)			
4582	Operations sous mandat	29 500,00	50 000,00	
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		29 500,00	50 000,00	

TOTAL DES RECETTES REELLES		9 797 616,17	6 028 290,00	
-----------------------------------	--	---------------------	---------------------	--

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	Virement de la section de fonctionnement	1 000 000,00	1 000 000,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5), (6), (7)	721 000,00	648 000,00	
28041512	Bâtiments et installations	200 000,00	126 000,00	
280422	Bâtiments et installations	66 000,00	72 000,00	
2805	Concessions, brevets, licences, ...		40 000,00	
28051	Concessions, brevets, licences, ...	50 000,00		
28182	Matériel de transport	55 000,00	50 000,00	
28183	Matériel de bureau et informatique	40 000,00	60 000,00	
28184	Mobilier	100 000,00	100 000,00	
28188	Autres immobilisations corporelles	210 000,00	200 000,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 721 000,00	1 648 000,00	
041	Opérations patrimoniales (8)	105 000,00	105 000,00	
2031	Frais d'études	55 000,00	55 000,00	
238	Avances versées sur cdes immo. corporell	50 000,00	50 000,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 826 000,00	1 753 000,00	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		11 623 616,17	7 781 290,00	
				+
RESTES A REALISER N-1 (9)				
				+
R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)				
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) cf. Modalités de vote, I-B

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1) 206
LIBELLE : Restructuration gs alai

POUR VOTE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant (5)
DEPENSES		3 573 162,91	a	1 019 000,00	b	b
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles			119 000,00		
2183	Matériel de bureau et informatique			9 000,00		
2184	Mobilier			110 000,00		
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours			900 000,00		
2313	Constructions			900 000,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
		c	d
TOTAL RECETTES AFFECTEES			
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	
Excédent de financements si positif	
Besoin de financement si négatif	1 019 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1) 210
LIBELLE : Extension maternelle prevert

POUR VOTE

Art.	Libelle (2)	Réalisations	Restes à	Propositions	Vote (4)	Montant (5)
			a		b	b
	DEPENSES			120 000,00		
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours			120 000,00		
2313	Constructions			120 000,00		

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
		c	d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	
Excédent de financements si positif	
Besoin de financement si négatif	120 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1) 993

LIBELLE : Aménagement de la maison des familles

POUR VOTE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant (5)
	DEPENSES	2 749 932,67	a	100 000,00	b	b
20	Immobilisations incorporelles			100 000,00		
2031	Frais d'études			100 000,00		
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
		c	d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	
Excédent de financements si positif	
Besoin de financement si négatif	100 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan des comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION**

IV

A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
-----	---------	--------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total cumulé des dépenses de fonctionnement	2 338 200,00	4 107 405,00	579 500,00	2 152 435,00	1 206 540,00	1 559 985,00	2 168 150,00	207 030,00	13 400,00	1 333 655,00	111 500,00	15 777 800,00	
Total dépenses de l'exercice	2 338 200,00	4 107 405,00	579 500,00	2 152 435,00	1 206 540,00	1 559 985,00	2 168 150,00	207 030,00	13 400,00	1 333 655,00	111 500,00	15 777 800,00	
Restes à réaliser-reports													

RECETTES													
Total cumulé des recettes de fonctionnement	14 830 900,00	183 300,00		17 800,00	48 550,00	147 700,00	2 000,00	311 000,00	42 050,00	164 500,00	30 000,00	15 777 800,00	
Total des recettes de l'exercice	14 830 900,00	183 300,00		17 800,00	48 550,00	147 700,00	2 000,00	311 000,00	42 050,00	164 500,00	30 000,00	15 777 800,00	
Restes à réaliser-reports													

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total cumulé des dépenses d'investissement	1 755 150,00	2 683 940,00	5 600,00	1 208 800,00	914 000,00	182 700,00	21 000,00	100 000,00		910 100,00		7 781 290,00	
Opérations financières	1 700 150,00									66 800,00		1 766 950,00	
Equipements municipaux (2)		2 633 940,00	5 600,00	1 208 800,00	914 000,00	182 700,00	21 000,00	100 000,00		833 300,00		5 899 340,00	
Equipements non municipaux (C/204) (3)										10 000,00		10 000,00	
Dépenses d'ordre	55 000,00											55 000,00	
Total des dépenses de l'exercice	1 755 150,00	2 683 940,00	5 600,00	1 208 800,00	914 000,00	182 700,00	21 000,00	100 000,00		910 100,00		7 781 290,00	
Restes à réaliser-reports													

RECETTES													
Total cumulé des recettes d'investissement	7 676 290,00	55 000,00								50 000,00		7 781 290,00	
Recettes de l'exercice	7 676 290,00	55 000,00								50 000,00		7 781 290,00	
Restes à réaliser-reports													

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexes (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction).

Dans les communes de 10 000 habitants et plus le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a 1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) ou biens de la structure intercommunale.

(3) ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

IV

A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	--------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total des dépenses de fonctionnement	2 338 200,00	4 107 405,00	579 500,00	2 152 435,00	1 206 540,00	1 559 985,00	2 168 150,00	207 030,00	13 400,00	1 333 655,00	111 500,00	15 777 800,00
Dépenses réelles	690 200,00	4 107 405,00	579 500,00	2 152 435,00	1 206 540,00	1 559 985,00	2 168 150,00	207 030,00	13 400,00	1 333 655,00	111 500,00	14 129 800,00
011 Charges a caractere general		765 710,00	28 400,00	430 510,00	203 240,00	285 470,00	3 800,00	135 970,00	13 400,00	680 000,00	81 000,00	2 627 500,00
012 Charges de personnel		3 079 895,00	550 000,00	1 319 925,00	361 700,00	676 015,00		33 060,00		636 655,00		6 657 250,00
014 Attenuations de charges	290 000,00											290 000,00
65 Autres charges de gestion courante		261 800,00	1 100,00	402 000,00	641 550,00	598 000,00	2 164 350,00	38 000,00		17 000,00	30 500,00	4 154 300,00
66 Charges financieres	384 500,00											384 500,00
67 Charges exceptionnelles	15 700,00				50,00	500,00						16 250,00
Dépenses d'ordre	1 648 000,00											1 648 000,00
023 Virement a la section d'investissement	1 000 000,00											1 000 000,00
042 Operations d'ordre entre sections	648 000,00											648 000,00

RECETTES												
Total des recettes de fonctionnement	14 830 900,00	183 300,00		17 800,00	48 550,00	147 700,00	2 000,00	311 000,00	42 050,00	164 500,00	30 000,00	15 777 800,00
Recettes réelles	14 830 900,00	183 300,00		17 800,00	48 550,00	147 700,00	2 000,00	311 000,00	42 050,00	164 500,00	30 000,00	15 777 800,00
013 Attenuation de charges		50 000,00										50 000,00
70 Produits des services, du domaine et ven	400,00	50 500,00		5 000,00	43 500,00	40 200,00	2 000,00	4 300,00	3 600,00	162 000,00	30 000,00	341 500,00
73 Impots et taxes	12 676 000,00											12 676 000,00
74 Dotations, subventions et participations	2 154 500,00	10 000,00		5 800,00	3 000,00	102 200,00		301 500,00		2 500,00		2 579 500,00
75 Autres produits de gestion courante		67 800,00		7 000,00	2 050,00	5 300,00		5 200,00	38 450,00			125 800,00
77 Produits exceptionnels		5 000,00										5 000,00
Recettes d'ordre												

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 0

FONCTION 0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES
(sauf 01 opérations non ventilables)

(2)	Libellé	Sous-fonction 02 Administration générale				Sous-fonction 02 Administration générale			03 Justice	04 Coopération décentralisée, actions européennes et internationales		TOTAL
		020	021	022	023	024	025	026		041	048	
		Administration générale de la collectivité	Assemblée locale (autre que groupes d'élus)	Administration générale de l'Etat	Information, communication, publicité	Fêtes et cérémonies	Aides aux associations	Cimetières et pompes funèbres		Subv. globale	Autres actions coop. décent.	

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)		3 116 560,00	212 300,00	232 350,00	248 945,00	243 580,00		53 670,00			4 107 405,00
Dépenses de l'exercice		3 116 560,00	212 300,00	232 350,00	248 945,00	243 580,00		53 670,00			4 107 405,00
011	Charges a caractere general	579 370,00		3 330,00	99 200,00	30 140,00		53 670,00			765 710,00
012	Charges de personnel	2 491 690,00		229 020,00	145 745,00	213 440,00					3 079 895,00
65	Autres charges de gestion courante	45 500,00	212 300,00		4 000,00						261 800,00
67	Charges exceptionnelles										
Restes à réaliser-reports											

RECETTES (3)		81 300,00		58 000,00	14 000,00			30 000,00			183 300,00
Recettes de l'exercice		81 300,00		58 000,00	14 000,00			30 000,00			183 300,00
013	Attenuation de charges	50 000,00									50 000,00
70	Produits des services, du domaine et ven	20 500,00						30 000,00			50 500,00
74	Dotations, subventions et participations			10 000,00							10 000,00
75	Autres produits de gestion courante	5 800,00		48 000,00	14 000,00						67 800,00
77	Produits exceptionnels	5 000,00									5 000,00
Restes à réaliser-reports											
SOLDE		-3 035 260,00	-212 300,00	-174 350,00	-234 945,00	-243 580,00		-23 670,00			-3 924 105,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)		2 671 940,00			3 000,00			9 000,00			2 683 940,00
Dépenses de l'exercice		2 671 940,00			3 000,00			9 000,00			2 683 940,00
041	Operations d'ordre patrimoniales	50 000,00									50 000,00
20	Immobilisations incorporelles	376 540,00									376 540,00
21	Immobilisations corporelles	2 245 400,00			3 000,00			9 000,00			2 257 400,00
Restes à réaliser-reports											

RECETTES (3)		55 000,00									55 000,00
Recettes de l'exercice		55 000,00									55 000,00
041	Operations d'ordre patrimoniales	55 000,00									55 000,00
Restes à réaliser-reports											
SOLDE		-2 616 940,00			-3 000,00			-9 000,00			-2 628 940,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 1

FONCTION 1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

(2)	Libellé	Sous-fonction 11 Sécurité intérieure					12 Hygiène et salubrité publique	TOTAL
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendie, secours	114 Autres services de protection civile		

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)				578 400,00		1 100,00		579 500,00
Dépenses de l'exercice				578 400,00		1 100,00		579 500,00
011	Charges a caractere general			28 400,00				28 400,00
012	Charges de personnel			550 000,00				550 000,00
65	Autres charges de gestion courante					1 100,00		1 100,00
Restes à réaliser-reports								

RECETTES (3)								
Recettes de l'exercice								
Restes à réaliser-reports								
SOLDE				-578 400,00		-1 100,00		-579 500,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)				5 600,00				5 600,00
Dépenses de l'exercice				5 600,00				5 600,00
20	Immobilisations incorporelles							
21	Immobilisations corporelles			5 600,00				5 600,00
Restes à réaliser-reports								

RECETTES (3)								
Recettes de l'exercice								
Restes à réaliser-reports								
SOLDE				-5 600,00				-5 600,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 2

FONCTION 2 ENSEIGNEMENT - FORMATION

(2)	Libellé	20 Services communs	Sous-fonction 21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	S/fonction 25
			211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées				251 Hébergement et restauration scolaires

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)			923 025,00	846 940,00					254 570,00
Dépenses de l'exercice			923 025,00	846 940,00					254 570,00
011	Charges a caractere general		83 880,00	261 730,00					76 100,00
012	Charges de personnel		682 495,00	372 460,00					178 470,00
65	Autres charges de gestion courante		156 650,00	212 750,00					
Restes à réaliser-reports									

RECETTES (3)				5 800,00					12 000,00
Recettes de l'exercice				5 800,00					12 000,00
70	Produits des services, du domaine et ven								5 000,00
74	Dotations, subventions et participations			5 800,00					
75	Autres produits de gestion courante								7 000,00
Restes à réaliser-reports									
SOLDE			-923 025,00	-841 140,00					-242 570,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)			156 500,00	1 051 300,00					1 000,00
Dépenses de l'exercice			156 500,00	1 051 300,00					1 000,00
20	Immobilisations incorporelles								
206	Restructuration gs alai			1 019 000,00					
21	Immobilisations corporelles		36 500,00	32 300,00					1 000,00
210	Extension maternelle prevert		120 000,00						
Restes à réaliser-reports									

RECETTES (3)									
Recettes de l'exercice									
206	Restructuration gs alai								
Restes à réaliser-reports									
SOLDE			-156 500,00	-1 051 300,00					-1 000,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 2

FONCTION 2 ENSEIGNEMENT - FORMATION

(2)	Libellé	Sous-fonction 25 Services annexes de l'enseignement				TOTAL
		252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres serv.ann.	

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)			5 200,00	900,00	121 800,00	2 152 435,00
Dépenses de l'exercice			5 200,00	900,00	121 800,00	2 152 435,00
011	Charges a caractere general		5 200,00	900,00	2 700,00	430 510,00
012	Charges de personnel				86 500,00	1 319 925,00
65	Autres charges de gestion courante				32 600,00	402 000,00
Restes à réaliser-reports						

RECETTES (3)						17 800,00
Recettes de l'exercice						17 800,00
70	Produits des services, du domaine et ven					5 000,00
74	Dotations, subventions et participations					5 800,00
75	Autres produits de gestion courante					7 000,00
Restes à réaliser-reports						
SOLDE			-5 200,00	-900,00	-121 800,00	-2 134 635,00

INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)						1 208 800,00
Dépenses de l'exercice						1 208 800,00
20	Immobilisations incorporelles					
206	Restructuration gs alai					1 019 000,00
21	Immobilisations corporelles					69 800,00
210	Extension maternelle prevert					120 000,00
Restes à réaliser-reports						

RECETTES (3)						
Recettes de l'exercice						
206	Restructuration gs alai					
Restes à réaliser-reports						
SOLDE						-1 208 800,00

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

FONCTION 3 CULTURE

(2)	Libellé	30 Services communs	Sous-fonction 31 Expression artistique			sf/31 Expr.Art.	Sous-fonction 32 Conservation et diffusion des patrimoines			S/Fonction 32	33 Action culturelle
			311 Expression musicale, lyrique et chorégraphique	312 Arts plastiques et autres activités artist.	313 Théâtres		314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées		

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)											
			78 500,00				465 160,00			2 150,00	660 730,00
Dépenses de l'exercice			78 500,00				465 160,00			2 150,00	660 730,00
011	Charges a caractere general						103 410,00			2 150,00	97 680,00
012	Charges de personnel						361 700,00				
65	Autres charges de gestion courante		78 500,00								563 050,00
67	Charges exceptionnelles						50,00				
Restes à réaliser-reports											

RECETTES (3)											
							13 000,00				35 550,00
Recettes de l'exercice							13 000,00				35 550,00
70	Produits des services, du domaine et ven						10 000,00				33 500,00
74	Dotations, subventions et participations						3 000,00				
75	Autres produits de gestion courante										2 050,00
Restes à réaliser-reports											
SOLDE			-78 500,00				-452 160,00			-2 150,00	-625 180,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)											
							44 000,00			650 000,00	220 000,00
Dépenses de l'exercice							44 000,00			650 000,00	220 000,00
21	Immobilisations corporelles						44 000,00			650 000,00	220 000,00
Restes à réaliser-reports											

RECETTES (3)											
Recettes de l'exercice											
Restes à réaliser-reports											
SOLDE							-44 000,00			-650 000,00	-220 000,00

	IV
	A1 - 3

(2)	Libellé	TOTAL
-----	---------	-------

DEPENSES (3)		1 206 540,00
Dépenses de l'exercice		1 206 540,00
011	Charges a caractere general	203 240,00
012	Charges de personnel	361 700,00
65	Autres charges de gestion courante	641 550,00
67	Charges exceptionnelles	50,00
Restes à réaliser-reports		

RECETTES (3)		48 550,00
Recettes de l'exercice		48 550,00
70	Produits des services, du domaine et ven	43 500,00
74	Dotations, subventions et participations	3 000,00
75	Autres produits de gestion courante	2 050,00
Restes à réaliser-reports		
SOLDE		-1 157 990,00

DEPENSES (3)		914 000,00
Dépenses de l'exercice		914 000,00
21	Immobilisations corporelles	914 000,00
Restes à réaliser-reports		

RECETTES (3)		
Recettes de l'exercice		
Restes à réaliser-reports		
SOLDE		-914 000,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 4

FONCTION 4 SPORTS ET JEUNESSE

(2)	Libellé	40 Services communs	Sous-fonction 41 Sports			Sous-fonction 41 Sports		Sous-fonction 42 Jeunesse		S/Fonction 42	TOTAL
			411 Salles de sports, gymnase	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipes sportifs et de loisirs	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances	

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)		232 450,00	230 020,00	245 655,00			10 300,00	118 390,00	723 170,00		1 559 985,00
Dépenses de l'exercice		232 450,00	230 020,00	245 655,00			10 300,00	118 390,00	723 170,00		1 559 985,00
011	Charges a caractere general	1 370,00	82 030,00	67 740,00			10 300,00	29 830,00	94 200,00		285 470,00
012	Charges de personnel	197 080,00	147 990,00	177 915,00				88 060,00	64 970,00		676 015,00
65	Autres charges de gestion courante	34 000,00							564 000,00		598 000,00
67	Charges exceptionnelles							500,00			500,00
Restes à réaliser-reports											

RECETTES (3)			21 500,00	17 500,00				49 200,00	59 500,00		147 700,00
Recettes de l'exercice			21 500,00	17 500,00				49 200,00	59 500,00		147 700,00
70	Produits des services, du domaine et ven			1 000,00				29 200,00	10 000,00		40 200,00
74	Dotations, subventions et participations		21 500,00	11 200,00				20 000,00	49 500,00		102 200,00
75	Autres produits de gestion courante			5 300,00							5 300,00
77	Produits exceptionnels										
Restes à réaliser-reports											
SOLDE		-232 450,00	-208 520,00	-228 155,00			-10 300,00	-69 190,00	-663 670,00		-1 412 285,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)		25 000,00	37 000,00	82 700,00					38 000,00		182 700,00
Dépenses de l'exercice		25 000,00	37 000,00	82 700,00					38 000,00		182 700,00
20	Immobilisations incorporelles	25 000,00							30 000,00		55 000,00
207	Batiment multi associatif										
21	Immobilisations corporelles		37 000,00	82 700,00					8 000,00		127 700,00
Restes à réaliser-reports											

RECETTES (3)											
Recettes de l'exercice											
Restes à réaliser-reports											
SOLDE		-25 000,00	-37 000,00	-82 700,00					-38 000,00		-182 700,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 5

FONCTION 5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(2)	Libellé	Détail de la sous-fonction 51 Santé			Détail de la sous-fonction 52	Interventions sociales	Interventions sociales 52			TOTAL
		510 Services communs	511 Dispensaires et autres étabts sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Serv.à caract. social pour handicap. et inadaptés	522 Actions en faveur de l'enfance et de l'adolescence	523 Actions en faveur des personnes en difficultés	524 Autres services	

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)					2 166 550,00				1 600,00	2 168 150,00
Dépenses de l'exercice					2 166 550,00				1 600,00	2 168 150,00
011	Charges a caractere general				2 200,00				1 600,00	3 800,00
65	Autres charges de gestion courante				2 164 350,00					2 164 350,00
Restes à réaliser-reports										

RECETTES (3)					2 000,00					2 000,00
Recettes de l'exercice					2 000,00					2 000,00
70	Produits des services, du domaine et ven				2 000,00					2 000,00
Restes à réaliser-reports										
SOLDE					-2 164 550,00				-1 600,00	-2 166 150,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)					21 000,00					21 000,00
Dépenses de l'exercice					21 000,00					21 000,00
20	Immobilisations incorporelles				20 000,00					20 000,00
21	Immobilisations corporelles				1 000,00					1 000,00
Restes à réaliser-reports										

RECETTES (3)										
Recettes de l'exercice										
Restes à réaliser-reports										
SOLDE					-21 000,00					-21 000,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 6

FONCTION 6 FAMILLE

(2)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	TOTAL
-----	---------	---------------------------	--	---	-----------------------------	-------------------------------	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)		57 430,00	500,00		88 800,00	60 300,00	207 030,00
Dépenses de l'exercice		57 430,00	500,00		88 800,00	60 300,00	207 030,00
011	Charges a caractere general	24 370,00	500,00		50 800,00	60 300,00	135 970,00
012	Charges de personnel	33 060,00					33 060,00
65	Autres charges de gestion courante				38 000,00		38 000,00
Restes à réaliser-reports							

RECETTES (3)		5 200,00				305 800,00	311 000,00
Recettes de l'exercice		5 200,00				305 800,00	311 000,00
70	Produits des services, du domaine et ven					4 300,00	4 300,00
74	Dotations, subventions et participations					301 500,00	301 500,00
75	Autres produits de gestion courante	5 200,00					5 200,00
Restes à réaliser-reports							
SOLDE		-52 230,00	-500,00		-88 800,00	245 500,00	103 970,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)					100 000,00		100 000,00
Dépenses de l'exercice					100 000,00		100 000,00
21	Immobilisations corporelles						
993	Amenagement de la maison des familles				100 000,00		100 000,00
Restes à réaliser-reports							

RECETTES (3)							
Recettes de l'exercice							
Restes à réaliser-reports							
SOLDE					-100 000,00		-100 000,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)	A1 - 7

FONCTION 7 LOGEMENT

(2)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	TOTAL
-----	---------	---------------------------	---------------------------------	----------------------------------	--	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)						
			13 400,00			13 400,00
Dépenses de l'exercice			13 400,00			13 400,00
011	Charges a caractere general		13 400,00			13 400,00
Restes à réaliser-reports						

RECETTES (3)						
			42 050,00			42 050,00
Recettes de l'exercice			42 050,00			42 050,00
70	Produits des services, du domaine et ven		3 600,00			3 600,00
75	Autres produits de gestion courante		38 450,00			38 450,00
Restes à réaliser-reports						
SOLDE			28 650,00			28 650,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)						
Dépenses de l'exercice						
Restes à réaliser-reports						

RECETTES (3)						
Recettes de l'exercice						
Restes à réaliser-reports						
SOLDE						

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 8

FONCTION 8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(2)	Libellé	s/f 81 Services urbains					s/f 81 Services urbains		s/f 82 Aménagement urbain	
		810 Services communs	811 Eaux et assainissement	812 Collecte et traitement des ord.ménag.	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers	820 Services communs	821 Equipements annexes de voirie

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)					23 200,00	221 000,00			260 115,00
Dépenses de l'exercice					23 200,00	221 000,00			260 115,00
011	Charges a caractere general				23 200,00	221 000,00			30 460,00
012	Charges de personnel								229 655,00
65	Autres charges de gestion courante								
Restes à réaliser-reports									

RECETTES (3)									
Recettes de l'exercice									
70	Produits des services, du domaine et ven								
74	Dotations, subventions et participations								
Restes à réaliser-reports									
SOLDE					-23 200,00	-221 000,00			-260 115,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)						160 000,00			
Dépenses de l'exercice						160 000,00			
20	Immobilisations incorporelles								
204	Subventions d'equipement versees					10 000,00			
21	Immobilisations corporelles					150 000,00			
4581	Operations sous mandat								
Restes à réaliser-reports									

RECETTES (3)									
Recettes de l'exercice									
4582	Operations sous mandat								
Restes à réaliser-reports									
SOLDE						-160 000,00			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 8

FONCTION 8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(2)	Libellé	s/f 82 Aménagement urbain			830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Actions spécif.de lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel	TOTAL
		822 Voirie communales et routes	823 Espaces verts	824 Autres opérations d'aménagt urbain					

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)		47 700,00	646 840,00		25 300,00		109 500,00		1 333 655,00
Dépenses de l'exercice		47 700,00	646 840,00		25 300,00		109 500,00		1 333 655,00
011	Charges a caractere general	47 700,00	239 840,00		8 300,00		109 500,00		680 000,00
012	Charges de personnel		407 000,00						636 655,00
65	Autres charges de gestion courante				17 000,00				17 000,00
Restes à réaliser-reports									

RECETTES (3)		162 000,00	2 500,00						164 500,00
Recettes de l'exercice		162 000,00	2 500,00						164 500,00
70	Produits des services, du domaine et ven	162 000,00							162 000,00
74	Dotations, subventions et participations		2 500,00						2 500,00
Restes à réaliser-reports									
SOLDE		114 300,00	-644 340,00		-25 300,00		-109 500,00		-1 169 155,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)		615 850,00	134 250,00						910 100,00
Dépenses de l'exercice		615 850,00	134 250,00						910 100,00
20	Immobilisations incorporelles								
204	Subventions d'equipement versees								10 000,00
21	Immobilisations corporelles	615 850,00	67 450,00						833 300,00
4581	Operations sous mandat		66 800,00						66 800,00
Restes à réaliser-reports									

RECETTES (3)			50 000,00						50 000,00
Recettes de l'exercice			50 000,00						50 000,00
4582	Operations sous mandat		50 000,00						50 000,00
Restes à réaliser-reports									
SOLDE		-615 850,00	-84 250,00						-860 100,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 9

FONCTION 9 ACTION ECONOMIQUE

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agr. et aux ind. agro- alimentaires	93 Aides à l'énergie, aux ind.manuf. et au BTP	94 Aides au commerce et aux serv. marchands	95 Aides au tourismes	96 Aides aux serv. publics (santé, éducat., justice)	TOTAL
-----	---------	------------------------------------	---------------------------	--	--	---	-----------------------------	--	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)		105 500,00	6 000,00						111 500,00
Dépenses de l'exercice		105 500,00	6 000,00						111 500,00
011	Charges a caractere general	75 000,00	6 000,00						81 000,00
65	Autres charges de gestion courante	30 500,00							30 500,00
Restes à réaliser-reports									

RECETTES (3)			30 000,00						30 000,00
Recettes de l'exercice			30 000,00						30 000,00
70	Produits des services, du domaine et ven		30 000,00						30 000,00
Restes à réaliser-reports									
SOLDE		-105 500,00	24 000,00						-81 500,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)									
Dépenses de l'exercice									
Restes à réaliser-reports									

RECETTES (3)									
Recettes de l'exercice									
Restes à réaliser-reports									
SOLDE									

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.1

A2.1 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	DETTE EN CAPITAL A L'ORIGINE	DETTE EN CAPITAL AU 01/01 DE L'EXERCICE	ANNUITE A PAYER AU COURS DE L'EXERCICE	DONT	
				INTERETS (2)	CAPITAL
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>					
<u>Auprès des organismes de droit public</u>					
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES	A2.2

A2.2 - AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	MONTANT INITIAL DE LA DETTE	DEPENSES DE L'EXERCICE	DETTE RESTANTE
[...]			

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2015 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de capital restant dû
Emprunts à taux fixe ou taux variable simple sur la durée du contrat A														
12001	DEXIA CL	304 898,03	54 619,38	1	14		TAG 03 M + 0.24	Euribor 12 M + 0.15	0,00	TAG 03 M + 0.24	0,240	88,69		0,49%
12002	CAISSE D'EPARGNE	580 000,00	301 371,00	1	20		Taux fixe à 4.95 %	Taux fixe à 4.95 %	58 671,61	Taux fixe à 4.95 %	5,040	14 338,92		2,73%
12005	CREDIT AGRICOLE	1 000 000,00	615 220,72	1	20		Taux fixe à 3.51 %	Taux fixe à 3.51 %	76 648,74	Taux fixe à 3.51 %	3,510	21 594,25		5,57%
12006	SOCIETE GENERALE	240 000,00	36 000,00	1	10		Eonia + 0.09	Eonia + 0.09	0,00	Eonia + 0.09	0,080	13,79		0,33%
12007	SOCIETE GENERALE	1 300 000,00	1 016 968,48	1	31		Taux fixe à 3.89 %	Taux fixe à 3.95 %	292 102,69	Taux fixe à 3.89 %	4,010	39 446,57		9,21%
12008	CAISSE D'EPARGNE	500 000,00	175 000,00	1	10		TAG 06 M + 0.14	TAG 06 M + 0.14	0,00	TAG 06 M + 0.14	0,130	178,25		1,59%
12010	CREDIT AGRICOLE	394 000,00	236 400,00	1	10		Taux fixe à 3.41 %	Taux fixe à 3.41 %	13 435,40	Taux fixe à 3.41 %	3,410	8 061,24		2,14%
12011	BNP PARIBAS	916 000,00	686 999,95	1	15		Euribor 03 M + 0.6	Euribor 03 M + 0.6	0,00	Euribor 03 M + 0.6	0,680	4 511,94		6,22%
12012	CREDIT MUTUEL	1 000 000,00	893 821,54	1	20		Euribor 03 M + 2.429	Euribor 03 M + 2.429	0,00	Euribor 03 M + 2.429	2,530	22 059,75		8,10%
12013	La Banque Postale	750 000,00	675 000,00	1	15		Taux fixe à 3.55 %	Taux fixe à 3.55 %	132 573,17	Taux fixe à 3.55 %	3,600	23 296,88		6,12%
12014	CREDIT AGRICOLE	700 000,00	664 999,99	1	15		Taux fixe à 3.38 %	Taux fixe à 3.38 %	65 695,97	Taux fixe à 3.38 %	3,420	21 885,50		6,02%
22002	CAISSE D'EPARGNE	1 155 000,00	533 529,25	1	24		Euribor 03 M + 0.17	Euribor 03 M + 0.17	15 460,58	Euribor 03 M + 0.17	0,260	1 308,42		4,83%
22010	SFIL CAFFIL	165 625,00	122 383,69	1	15		Taux fixe à 2.55 %	Taux fixe à 2.55 %	14 030,38	Taux fixe à 2.55 %	2,570	3 022,82		1,11%
22012	BANQUE POPULAIRE LOIRE ET LYONNAIS	1 300 000,00	1 083 333,30	1	15		((Euribor 03 M + Cap 1.75 sur Euribor 03 M) + 2.99)-Floor 1.0E-4 sur Euribor 03 M	((Euribor 03 M + Cap 1.75 sur Euribor 03 M) + 2.99)-Floor 1.0E-4 sur Euribor 03 M	21 233,33	((Euribor 03 M + Cap 1.75 sur Euribor 03 M) + 2.99)-Floor 1.0E-4 sur Euribor 03 M	3,110	32 256,11		9,81%
22013	CREDIT MUTUEL	500 000,00	470 786,88	1	15		Euribor 03 M + 1.6	Euribor 03 M + 1.6	0,00	Euribor 03 M + 1.6	1,720	7 831,54		4,27%
22014	SOCIETE GENERALE	2 000 000,00	1 975 000,00	1	20		Taux fixe à 2.83 %	Taux fixe à 2.83 %	307 756,34	Taux fixe à 2.83 %	2,900	55 589,85		17,89%
32006	SFIL CAFFIL	714 388,50	285 767,98	1	12,67		Euribor 12 M + 0.15	Taux fixe à 3.95 %	10 276,42	Taux fixe à 1.76 %	1,760	5 029,52		2,59%
32010	SFIL CAFFIL	334 375,00	257 368,69	1	15		Taux fixe à 3.66 %	Taux fixe à 3.66 %	45 594,21	Taux fixe à 3.66 %	3,710	9 148,39		2,33%
42010	SFIL CAFFIL	400 000,00	244 284,72	1	10		Euribor 03 M + 0.58	Euribor 03 M + 0.58	0,00	Euribor 03 M + 0.58	0,670	1 537,65		2,21%
52010	SFIL CAFFIL	580 000,00	440 435,06	1	15		Taux fixe à 1.82 %	Taux fixe à 1.82 %	34 732,81	Taux fixe à 1.82 %	1,830	7 767,72		3,99%
62010	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	420 000,00	0,00	1	15		Euribor 03 M + 0.47	Euribor 12 M + 0.47	0,00	Euribor 03 M + 0.47	0,560	1 767,97		0,00%
98001	CAISSE D'EPARGNE	320 142,94	91 982,94	1	20		Taux fixe à 4.75 %	Taux fixe à 4.75 %	9 020,04	Taux fixe à 4.75 %	4,850	3 917,92		0,83%
99003- Tirage Euribor	SOCIETE GENERALE	0,00	176 459,70	1	20		Euribor 03 M + 0.17	Euribor 03 M + 0.17		Euribor 03 M + 0.17	0,260	446,20		1,60%
TOTAL A		15 574 429,47	11 037 733,27									285 099,89	0,00	100,00%
Barrière simple B														

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2015 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de capital restant dû
22006	SOCIETE GENERALE	1 200 000,00	770 424,82	1	20		Taux fixe 3.26% à barrière 4.5% sur Euribor 12 M(Postfixé)	Taux fixe 3.26% à barrière 4.5% sur Euribor 12 M(Postfixé)	121 533,72	Taux fixe 3.26% à barrière 4.5% sur Euribor 12 M(Postfixé)	3,360	24 597,10		0,64
42006	SFIL CAFFIL	800 000,00	433 857,83	1	15		Euribor 03 M(Postfixé)-Floor à 3.22 activant à 2.5 sur Euribor 03 M(Postfixé)	Euribor 03 M(Postfixé)-Floor à 3.22 activant à 2.5 sur Euribor 03 M(Postfixé)	46 115,39	Euribor 03 M(Postfixé)-Floor à 3.22 activant à 2.5 sur Euribor 03 M(Postfixé)	3,310	13 490,43		0,36
TOTAL B		2 000 000,00	1 204 282,65									38 087,53	0,00	100,00%
Option d'échange C														
TOTAL C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
TOTAL D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
TOTAL E														
Autres types de structures F														
TOTAL F														
TOTAL GENERAL		17 574 429,47	12 242 015,92									323 187,42	0,00	2,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.4

A2.4 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					17 574 429,47									
1641 Emprunts en euros (total)					17 574 429,47									
12001	DEXIA CL	02/06/2000	30/04/2001	01/05/2002	304 898,03	V	Euribor 12 M + 0.15	4,730	4,800	EUR	A	P	N	A-1
12002	CAISSE D'EPARGNE	03/10/2002	25/12/2002	25/03/2003	580 000,00	F	Taux fixe à 4.95 %	4,950	5,040	EUR	T	P	N	A-1
12005	CREDIT AGRICOLE	30/11/2005	10/12/2005	01/02/2006	1 000 000,00	F	Taux fixe à 3.51 %	3,510	3,510	EUR	A	P	N	A-1
12006	SOCIETE GENERALE	01/03/2006	02/03/2006	01/10/2006	240 000,00	V	Eonia + 0.09	3,190	2,920	EUR	S	C	N	A-1
12007	SOCIETE GENERALE	28/02/2007	26/04/2007	01/08/2007	1 300 000,00	F	Taux fixe à 3.95 %	3,950	4,010	EUR	T	C	N	A-1
12008	CAISSE D'EPARGNE	21/03/2008	26/03/2008	25/10/2008	500 000,00	V	TAG 06 M + 0.14	4,360	4,410	EUR	S	C	N	A-1
12010	CREDIT AGRICOLE	13/01/2010	02/02/2010	02/02/2011	394 000,00	F	Taux fixe à 3.41 %	3,410	3,410	EUR	A	C	N	A-1
12011	BNP PARIBAS	28/02/2011	07/03/2011	03/06/2011	916 000,00	V	Euribor 03 M + 0.6	1,690	1,700	EUR	T	C	N	A-1
12012	CREDIT MUTUEL	21/02/2012	28/02/2012	15/05/2012	1 000 000,00	V	Euribor 03 M + 2.429	3,530	3,630	EUR	T	P	N	A-1
12013	La Banque Postale	06/05/2013	14/05/2013	01/09/2013	750 000,00	F	Taux fixe à 3.55 %	3,550	3,600	EUR	T	C	N	A-1
12014	CREDIT AGRICOLE	06/01/2014	06/01/2014	06/04/2014	700 000,00	F	Taux fixe à 3.38 %	3,380	3,420	EUR	T	C	N	A-1
22002	CAISSE D'EPARGNE	03/10/2002	31/12/2002	25/06/2004	1 155 000,00	V	T4M + 0.15	3,250	3,340	EUR	T	P	N	A-1
22006	SOCIETE GENERALE	28/03/2006	28/03/2006	28/04/2006	1 200 000,00	C	Taux fixe 3.26% à barrière 4.5% sur Euribor 12 M(Postfixé)	3,260	3,360	EUR	M	X	N	B-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
22010	SFIL CAFFIL	15/04/2010	17/05/2010	01/09/2010	165 625,00	F	Taux fixe à 2.55 %	2,550	2,570	EUR	T	P	N	A-1
22012	BANQUE POPULAIRE LOIRE ET LYONNAIS	17/04/2012	29/06/2012	29/09/2012	1 300 000,00	V	((Euribor 03 M + Cap 1.75 sur Euribor 03 M) + 2.99)-Floor 1.0E-4 sur Euribor 03 M	3,640	3,690	EUR	T	C	N	A-1
22013	CREDIT MUTUEL	19/07/2013	19/07/2013	31/01/2014	500 000,00	V	Euribor 03 M + 1.6	1,820	1,860	EUR	T	P	N	A-1
22014	SOCIETE GENERALE	25/08/2014	18/09/2014	18/12/2014	2 000 000,00	F	Taux fixe à 2.83 %	2,830	2,900	EUR	T	C	N	A-1
32006	SFIL CAFFIL	02/07/2006	10/07/2006	01/10/2006	714 388,50	F	Taux fixe à 3.95 %	3,950	3,950	EUR	A	P	N	A-1
32010	SFIL CAFFIL	15/04/2010	08/06/2010	01/10/2010	334 375,00	F	Taux fixe à 3.66 %	3,660	3,710	EUR	T	P	N	A-1
42006	SFIL CAFFIL	28/07/2006	16/08/2006	01/12/2006	800 000,00	C	Euribor 03 M(Postfixé)-Floor à 3.22 activant à 2.5 sur Euribor 03 M(Postfixé)	3,600	3,710	EUR	T	P	N	B-1
42010	SFIL CAFFIL	26/08/2010	09/09/2010	01/10/2011	400 000,00	V	Euribor 12 M + 0.58	1,990	2,020	EUR	T	C	N	A-1
52010	SFIL CAFFIL	19/11/2010	19/11/2010	01/03/2011	580 000,00	F	Taux fixe à 1.82 %	1,820	1,830	EUR	T	P	N	A-1
62010	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	25/11/2010	25/11/2010	15/07/2011	420 000,00	V	Eonia + 0.65	1,160	1,240	EUR	X	X	N	A-1
98001	CAISSE D'EPARGNE	16/10/1998	08/11/1998	25/02/1999	320 142,94	F	Taux fixe à 4.75 %	4,750	4,850	EUR	M	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
99003- Tirage Euribor	SOCIETE GENERALE	29/11/1999	29/11/1999	15/12/2000	0,00	V	Euribor 03 M + 0.17	3,610	3,720	EUR	X	X	N	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)														
1681 Autres emprunts (total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														
Total général					17 574 429,47									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Taux initial du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.4

A2.4 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2015											
	Couverture ? O/N (2)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (3)	Capital restant dû au 01/01/2015	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Coût de sortie (7)	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Type de taux (4)	Index (5)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (6)		Capital	Charges d'intérêt (8)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				12 242 015,92					1 264 880,80	1 104 042,71	323 187,42	52 136,13
1641 Emprunts en euros (total)				12 065 556,22					1 264 880,80	1 068 750,76	322 741,22	52 119,74
12001	N		A-1	54 619,38	1,33	V	TAG 03 M + 0.24	0,240	0,00	26 643,61	88,69	8,25
12002	N		A-1	301 371,00	7,98	F	Taux fixe à 4.95 %	5,040	58 671,61	31 512,08	14 338,92	185,53
12005	N		A-1	615 220,72	10,08	F	Taux fixe à 3.51 %	3,510	76 648,74	46 789,18	21 594,25	18 233,87
12006	N		A-1	36 000,00	1,25	V	Eonia + 0.09	0,080	0,00	24 000,00	13,79	0,31
12007	N		A-1	1 016 968,48	22,58	F	Taux fixe à 3.89 %	4,010	292 102,69	44 701,92	39 446,57	6 303,53
12008	N		A-1	175 000,00	3,32	V	TAG 06 M + 0.14	0,130	0,00	50 000,00	178,25	18,69
12010	N		A-1	236 400,00	5,09	F	Taux fixe à 3.41 %	3,410	13 435,40	39 400,00	8 061,24	6 110,35
12011	N		A-1	686 999,95	11,17	V	Euribor 03 M + 0.6	0,680	0,00	61 066,68	4 511,94	323,68
12012	N		A-1	893 821,54	17,12	V	Euribor 03 M + 2.429	2,530	0,00	38 639,08	22 059,75	2 692,22
12013	N		A-1	675 000,00	13,42	F	Taux fixe à 3.55 %	3,600	132 573,17	50 000,00	23 296,88	1 787,33
12014	N		A-1	664 999,99	14,01	F	Taux fixe à 3.38 %	3,420	65 695,97	46 666,68	21 885,50	4 876,59
22002	N		A-1	533 529,25	7,23	V	Euribor 03 M + 0.17	0,260	15 460,58	72 921,81	1 308,42	20,73
22006	N		B-1	770 424,82	11,24	C	Taux fixe 3.26% à barrière 4.5% sur Euribor 12 M(Postfixé)	3,360	121 533,72	57 507,74	24 597,10	193,68
22010	N		A-1	122 383,69	10,42	F	Taux fixe à 2.55 %	2,570	14 030,38	10 299,58	3 022,82	230,24
22012	N		A-1	1 083 333,30	12,49	V	((Euribor 03 M + Cap 1.75 sur Euribor 03 M) + 2.99)-Floor 1.0E-4 sur Euribor 03 M	3,110	21 233,33	86 666,68	32 256,11	85,38
22013	N		A-1	470 786,88	13,83	V	Euribor 03 M + 1.6	1,720	0,00	29 755,54	7 831,54	1 249,25
22014	N		A-1	1 975 000,00	19,71	F	Taux fixe à 2.83 %	2,900	307 756,34	100 000,00	55 589,85	1 916,15
32006	N		A-1	285 767,98	4,17	F	Taux fixe à 1.76 %	1,760	10 276,42	52 813,25	5 029,52	3 405,28
32010	N		A-1	257 368,69	10,5	F	Taux fixe à 3.66 %	3,710	45 594,21	19 918,77	9 148,39	2 148,53

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2015											
	Couverture ? O/N (2)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (3)	Capital restant dû au 01/01/2015	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Coût de sortie (7)	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Type de taux (4)	Index (5)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (6)		Capital	Charges d'intérêt (8)	
42006	N		B-1	433 857,83	6,67	C	Euribor 03 M(Postfixé)-Floor à 3.22 activant à 2.5 sur Euribor 03 M(Postfixé)	3,310	46 115,39	55 464,08	13 490,43	1 015,35
42010	N		A-1	244 284,72	6,08	V	Euribor 03 M + 0.58	0,670	0,00	38 571,76	1 537,65	344,23
52010	N		A-1	440 435,06	10,92	F	Taux fixe à 1.82 %	1,830	34 732,81	36 504,16	7 767,72	592,21
62010	N		A-1	0,00	10,54	V	Euribor 03 M + 0.47	0,560	0,00	28 000,00	1 767,97	331,47
98001	N		A-1	91 982,94	4,07	F	Taux fixe à 4.75 %	4,850	9 020,04	20 908,16	3 917,92	46,89
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (1)				176 459,70						35 291,95	446,20	16,39
99003- Tirage Euribor	N		A-1	176 459,70	4,96	V	Euribor 03 M + 0.17	0,260		35 291,95	446,20	16,39
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)												
1681 Autres emprunts (total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
Total général				12 242 015,92					1 264 880,80	1 104 042,71	323 187,42	52 136,13

(1) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(2) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(3) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(4) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(5) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2015.

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT OU REFINANCEMENT	A2.5

A2.5 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT OU REFINANCEMENT (1)

Emprunts (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt		Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2015	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (5)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (4)						Type de taux (6)	Index (7)	Taux actuariel (8)	Type de taux (6)	Index (7)	Niveau de taux (9)		Intérêts (10)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (2)																	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (3)																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Il s'agit de retracer les caractéristiques des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques des emprunts de refinancement.

(4) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(5) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(6) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(7) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(8) Taux annuel, tous frais compris.

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(10) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.6

A2.6 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

Emprunts couverts (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Emprunt couvert				Instrument de couverture												
	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2015	Date de fin du contrat	Index de référence (hors couverture) (2)	Organisme co-contractant	N° de contrat	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Montant de la dette couverte (4)	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Référence de taux de l'instrument		Dates de règlement	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Type de taux (5)	Index de référence (2)			Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)																	
Taux variable simple (total)																	
Taux complexe (total)																	
Total	0,00	0,00						0,00							0,00	0,00	0,00

(1) Classer les emprunts selon le type de taux avant opération de couverture.

(2) Mentionner le ou les index.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Pour chaque emprunt, indiquer le montant couvert au 01/01/N.

(5) Indiquer l'indice de référence F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.6

A2.6 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (suite)

Emprunts (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture					
	Niveau de taux après couverture (1)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (3)	
	Taux payé	Taux reçu (2)	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						
Taux variable (total)						
Taux complexe (total)						
Total			0,00	0,00		

(1) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(2) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(3) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.7

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2015	Montant des tirages 2014	Montant des remboursements 2014		Encours restant dû au 01/01/2015
				Intérêts (6615)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie						
La Banque Postale	20 06 2014	500 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	500 000,00 €
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
62010	25/11/2010	308 000,00 €	0,00 €	2 360,65 €	0,00 €	0,00 €
99003- Tirage Euribor	29/11/1999	176 459,70 €	0,00 €	852,04 €	0,00 €	176 459,70 €
5194 Billets de trésorerie						
...						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.8

A2.8 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	23					
	% de l'encours	90,16%					
	Montant en euros	11 037 733 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	2					
	% de l'encours	9,84%					
	Montant en euros	1 204 283 €					
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A2.9

A2.9 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Dettes en capital au 01/01/2015	ICNE de l'exercice	Annuité à payer dans l'exercice (s'il y a lieu)			
						Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital		
				Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.												
TOTAL																					

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple: Euribor 3 mois)

(5) Nominal à la date de renégociation

(6) Faire figurer 2 lettres: - Pour le profil d'amortissement indiquer: C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour les autres

-Pour la périodicité de remboursement indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X : autre.

ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	IV A3 A4 A5
--	--

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
Biens de faible valeur	Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT) :		
Procédure d'amortissement d'amortissement	Catégorie de biens amortis	Durée (en années)	
AMORTISSEMENT	Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT) :	400 €	20/02/2001
	Durée :		
	A - Immobilisations incorporelles :		
	Art. 2031 - Frais d'études :	5 ans	
	Art. 205 - Concessions et droits similaires :	5 ans	
	B - Immobilisations corporelles :		27/03/1996
	Art. 2181 - Installations générales :	5 ans	
	Art. 2182 - Matériel de transport :	5 ans	
	Art. 2183 - Matériel de bureau et informatique :	5 ans	
	Art. 2184 - Mobilier :	10 ans	
	Art. 2188 - Autres :	5 ans	

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges et contentieux						
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour garanties d'emprunt						
Autres provisions pour risques						
Provisions pour grosses réparations						
.....						
Provisions pour dépréciation (2)						
- des immobilisations						
- des stocks						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges et contentieux						
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour garanties d'emprunt						
Autres provisions pour risques						
Provisions pour grosses réparations						
.....						
Provisions pour dépréciation (2)						
- des immobilisations						
- des stocks						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
TOTAL GENERAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provisions pour litiges et contentieux au titre du procès ...; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...)

A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

A6.1 - DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		1 200 150,00	1 200 150,00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	1 200 150,00	1 200 150,00
1641	Emprunts en euros	1 200 000,00	1 200 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	150,00	150,00
Autres dépenses à déduire des ressources propres(B)			
10	Reversement de dotations et fonds divers		
139	<i>Subvention d'investissement transférée au compte de résultat</i>		
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 200 150,00			1 200 150,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

A6.2 - RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) III
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		2 388 000,00	2 388 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		740 000,00	740 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	740 000,00	740 000,00
10222	F.c.t.v.a.	700 000,00	700 000,00
10223	T.l.e.	40 000,00	40 000,00
138	Autres subv. d'invest. non transférables		
26	Participations et créances rattachées à des participations		
27	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 648 000,00	1 648 000,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations		
26	Participations et créances rattachées à des particip.		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations	648 000,00	648 000,00
28041512	Bâtiments et installations	126 000,00	126 000,00
280422	Bâtiments et installations	72 000,00	72 000,00
2805	Concessions, brevets, licences, ...	40 000,00	40 000,00
28182	Matériel de transport	50 000,00	50 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	60 000,00	60 000,00
28184	Mobilier	100 000,00	100 000,00
28188	Autres immobilisations corporelles	200 000,00	200 000,00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations		
39	Provisions pour dépréciation des stocks et encours		
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers		
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations		
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	1 000 000,00	1 000 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à remiser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	CUMUL IV
Total ressources propres disponibles	2 388 000,00				2 388 000,00

Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 200 150,00
Ressources propres disponibles	2 388 000,00
Solde	+1 187 850,00

- (1) Les comptes 15, 189, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - Vue d'ensemble.
(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I-(II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I-(II+III)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération : Dépenses			
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N(2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	18 924,65		66 800,00	85 724,65
<i>Financement par le mandant et d'autres tiers (5)</i>	18 924,65		66 800,00	85 724,65
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
Annulations sur dépenses (c) (6)				
Dépenses nettes (a-c)	18 924,65		66 800,00	85 724,65
RECETTES (b)	14 533,00		50 000,00	64 533,00
<i>Financement par le mandant et d'autres tiers (7)</i>	14 533,00		50 000,00	64 533,00
040 Financement par le mandataire				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers				
Annulations sur recettes (d) (6)				
Recettes nettes (b-d)	14 533,00		50 000,00	64 533,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux 06/01/2014

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (1)		Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2014	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (6)			Nature de l'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
Année	Profil								Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Totaux généraux					6 991 526,73 €	6 202 235,52 €										124 265,38 €	160 539,95 €	
Totaux pour les emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Totaux pour les emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Totaux pour les emprunts contractés pour des opérations de logement aidés par l'état					6 574 588,35 €	5 852 417,69 €										107 063,74 €	149 570,04 €	
2007	P	Alliade Habitat	27-29 CHEMIN DE LA POMME	CDC	206 533,65 €	171 435,06 €	16,08	annuel	R	Livret A + 1.3	4,05%	R	Livret A + 1.3	3,05%	I	5 228,77 €	7 374,62 €	
2008	P	Alliade Habitat	132 AV. JOLIOT CURIE	CDC	10 500,00 €	10 122,19 €	44,17	annuel	R	Livret A + 1.38	4,88%	R	Livret A + 1.38	3,13%	I	316,82 €	105,52 €	
2008	P	Alliade Habitat	132 AV. JOLIOT CURIE	CDC	54 064,95 €	48 723,25 €	24,17	annuel	R	Livret A + 1.38	4,88%	R	Livret A + 1.38	3,13%	I	1 525,04 €	1 313,72 €	
2008	P	Alliade Habitat	REHABILITATION BEAU SEJOUR	CDC	1 200 000,00 €	1 026 855,94 €	19,33	annuel	R	Livret A + 0.8	4,30%	R	Livret A + 0.8	2,55%	I	26 184,83 €	39 996,55 €	
2009	P	Alliade Habitat	18 AV. DE LA REPUBLIQUE	CDC	4 499,40 €	4 311,60 €	45,17	annuel	R	Livret A + 0.6	3,10%	R	Livret A + 0.6	2,35%	I	101,32 €	53,02 €	
2009	P	Alliade Habitat	18 AV. DE LA REPUBLIQUE	CDC	23 148,60 €	21 746,10 €	35,17	annuel	R	Livret A + 0.6	3,10%	R	Livret A + 0.6	2,35%	I	511,03 €	390,81 €	
2009	P	Alliade Habitat	132 AV. JOLIOT CURIE	CDC	9 000,00 €	8 624,35 €	45,17	annuel	R	Livret A + 0.6	3,10%	R	Livret A + 0.6	2,35%	I	202,67 €	106,06 €	
2009	P	Alliade Habitat	132 AV. JOLIOT CURIE	CDC	42 580,35 €	39 408,16 €	30,17	annuel	R	Livret A + 0.6	3,10%	R	Livret A + 0.6	2,35%	I	926,09 €	878,16 €	
1998	P	Alliade Habitat	9-15 AV. DE LAUTERBOURG	CDC	238 815,27 €	169 958,77 €	16,58	annuel	R	Livret A + 1.3	4,30%	R	Livret A + 1.3	2,55%	I	4 333,95 €	7 657,30 €	
1998	P	Alliade Habitat	9-15 AV. DE LAUTERBOURG	CDC	21 318,57 €	14 758,52 €	16,58	annuel	R	Livret A + 0.8	3,80%	R	Livret A + 0.8	2,05%	I	302,55 €	695,98 €	
1999	P	Alliade Habitat	76 AV. CH. DE GAULLE	CDC	17 524,99 €	11 490,29 €	17,67	annuel	R	Livret A + 0.8	3,05%	R	Livret A + 0.8	2,05%	I	235,55 €	642,36 €	
2011	P	Alliade Habitat	ZAC DU CENTRE - ILOT E	CDC	174 793,20 €	169 928,66 €	37,92	annuel	R	Livret A + 0.6	2,85%	R	Livret A + 0.6	1,85%	I	3 143,68 €	3 122,23 €	
2011	P	Alliade Habitat	ZAC DU CENTRE - ILOT E	CDC	144 475,80 €	141 760,27 €	47,92	annuel	R	Livret A + 0.6	2,85%	R	Livret A + 0.6	1,85%	I	2 622,57 €	1 859,15 €	
2011	P	Alliade Habitat	ZAC DU CENTRE - ILOT E	CDC	12 648,00 €	12 229,48 €	37,92	annuel	R	Livret A + (-0.2)	2,05%	R	Livret A + (-0.2)	1,05%	I	128,41 €	263,55 €	
2011	P	Alliade Habitat	ZAC DU CENTRE - ILOT E	CDC	12 676,65 €	12 378,04 €	47,92	annuel	R	Livret A + (-0.2)	2,05%	R	Livret A + (-0.2)	1,05%	I	129,97 €	199,65 €	
2014	P	Alliade Habitat	156-160 AV. CHARLES DE GAULLE	CDC	329 906,00 €	329 906,00 €	40,00	annuel	R	Livret A + 0.6	1,85%	R	Livret A + 0.6	1,85%	I			

2014	P	Alliade Habitat	156-160 AV. CHARLES DE GAULLE	CDC	332 481,00 €	332 481,00 €	50,00	annuel	R	Livret A + 0.6	1,85%	R	Livret A + 0.6	1,85%	I			
2014	P	Alliade Habitat	156-160 AV. CHARLES DE GAULLE	CDC	450 782,00 €	450 782,00 €	40,00	annuel	R	Livret A + (-0.2)	1,05%	R	Livret A + (-0.2)	1,05%	I			
2014	P	Alliade Habitat	156-160 AV. CHARLES DE GAULLE	CDC	195 335,00 €	195 335,00 €	50,00	annuel	R	Livret A + (-0.2)	1,05%	R	Livret A + (-0.2)	1,05%	I			
1994	P	ENTREPRISE-HABITAT-IMMOBILIERE	2B AV. DE LA REPUBLIQUE	CDC	1 952,87 €	1 157,01 €	12,17	annuel	R	Livret A + 1.3	5,80%	R	Livret A + 1.3	3,05%	I		35,29 €	78,18 €
1994	P	ENTREPRISE-HABITAT-IMMOBILIERE	185-187 AV. CHARLES DE GAULLE	CDC	3 759,39 €	2 227,31 €	12,17	annuel	R	Livret A + 1.3	5,80%	R	Livret A + 1.3	3,05%	I		67,93 €	150,50 €
1994	P	ENTREPRISE-HABITAT-IMMOBILIERE	35 ROUTE DE PARIS	CDC	1 045,04 €	614,66 €	12,75	annuel	R	Livret A + 1.3	5,80%	R	Livret A + 1.3	2,55%	I		15,68 €	44,31 €
1996	P	ENTREPRISE-HABITAT-IMMOBILIERE	25 CHEMIN DE LA RAUDE	CDC	1 143,37 €	700,97 €	14,83	annuel	R	Livret A + 0.8	4,30%	R	Livret A + 0.8	2,05%	I		14,37 €	44,78 €
1997	P	ENTREPRISE-HABITAT-IMMOBILIERE	2D AV. DE LA REPUBLIQUE	CDC	2 614,31 €	1 667,93 €	15,58	annuel	R	Livret A + 0.8	4,30%	R	Livret A + 0.8	2,05%	I		34,19 €	99,72 €
2012	P	ENTREPRISE-HABITAT-IMMOBILIERE	5, RUE DE LA REPUBLIQUE	CDC	1 306,52 €	1 215,79 €	10,08	annuel	R	Livret A + 1.3	3,55%	R	Livret A + 1.3	3,05%	I		37,08 €	99,07 €
2012	P	ENTREPRISE-HABITAT-IMMOBILIERE	30, CHEMIN DE MONTRIBLOUD	CDC	1 110,55 €	1 033,43 €	10,08	annuel	R	Livret A + 1.3	3,55%	R	Livret A + 1.3	3,05%	I		31,52 €	84,21 €
2012	P	ENTREPRISE-HABITAT-IMMOBILIERE	2C, AVENUE DE LA REPUBLIQUE	CDC	1 241,20 €	1 155,00 €	10,33	annuel	R	Livret A + 1.3	3,55%	R	Livret A + 1.3	3,05%	I		35,23 €	94,12 €
2012	P	ENTREPRISE-HABITAT-IMMOBILIERE	1, AVENUE JOANNES HUBERT	CDC	849,24 €	790,26 €	10,58	annuel	R	Livret A + 1.3	3,55%	R	Livret A + 1.3	2,55%	I		20,15 €	67,92 €
2009	P	ERILIA	123 AV. CHARLES DE GAULLE	CDC	56 129,40 €	56 687,60 €	47,33	annuel	R	Livret A + 0.6	2,60%	R	Livret A + 0.6	2,35%	I		1 332,16 €	650,02 €
2009	P	ERILIA	123 AV. CHARLES DE GAULLE	CDC	139 124,10 €	139 179,25 €	37,33	annuel	R	Livret A + 0.6	2,60%	R	Livret A + 0.6	2,35%	I		3 270,71 €	2 307,64 €
2009	P	ERILIA	123 AV. CHARLES DE GAULLE	CDC	6 408,00 €	6 317,98 €	47,33	annuel	R	Livret A + (-0.7)	1,30%	R	Livret A + (-0.7)	1,05%	I		66,34 €	101,91 €
2009	P	ERILIA	123 AV. CHARLES DE GAULLE	CDC	20 490,00 €	19 991,48 €	37,33	annuel	R	Livret A + (-0.7)	1,30%	R	Livret A + (-0.7)	1,05%	I		209,91 €	430,82 €
2005	P	HAB Moderne Rhone Alpes	21 A 33 AV. LAUTERBOURG	CDC	87 249,49 €	27 445,11 €	2,42	annuel	R	Livret A + 1.3	3,55%	R	Livret A + 1.3	3,05%	I		837,08 €	8 874,93 €
2005	P	HAB Moderne Rhone Alpes	21 A 33 AV. LAUTERBOURG	CDC	9 495,37 €	2 986,86 €	2,42	annuel	R	Livret A + 1.3	3,55%	R	Livret A + 1.3	3,05%	I		91,10 €	965,86 €
2008	P	HAB Moderne Rhone Alpes	21-23 AV. DE LAUTERBOURG	CDC	82 650,00 €	64 231,85 €	14,33	annuel	R	Livret A + 0.45	3,95%	R	Livret A + 0.45	2,20%	I		1 413,10 €	4 071,07 €
2008	P	HAB Moderne Rhone Alpes	8-8BIS AV. CLEMENCEAU	CDC	258 611,25 €	264 000,24 €	46,17	annuel	R	Livret A + 0.8	2,05%	R	Livret A + 0.8	2,55%	I		6 732,01 €	2 971,27 €
2008	P	HAB Moderne Rhone Alpes	8-8BIS AV. CLEMENCEAU	CDC	20 872,80 €	20 766,44 €	46,17	annuel	R	Livret A + (-0.2)	1,05%	R	Livret A + (-0.2)	1,55%	I		321,88 €	303,54 €
2008	P	HAB Moderne Rhone Alpes	245 AV. CHARLES DE GAULLE	CDC	59 060,40 €	60 701,44 €	46,50	annuel	R	Livret A + 0.8	2,05%	R	Livret A + 0.8	2,55%	I		1 547,89 €	683,18 €
2008	P	HAB Moderne Rhone Alpes	245 AV. CHARLES DE GAULLE	CDC	4 197,90 €	4 191,12 €	46,50	annuel	R	Livret A + (-0.2)	1,05%	R	Livret A + (-0.2)	1,55%	I		64,96 €	61,26 €
2008	P	HAB Moderne Rhone Alpes	101 AV. CHARLES DE GAULLE	CDC	179 961,00 €	183 752,69 €	47,00	annuel	R	Livret A + 0.6	2,35%	R	Livret A + 0.6	1,85%	I		5 236,95 €	1 835,55 €
2008	P	HAB Moderne Rhone Alpes	101 AV. CHARLES DE GAULLE	CDC	24 541,35 €	24 236,32 €	47,00	annuel	R	Livret A + (-0.7)	1,05%	R	Livret A + (-0.7)	0,55%	I		375,66 €	343,90 €

2009	P	HAB Moderne Rhone Alpes	8-8BIS AV. CLEMENCEAU	CDC	232 819,10 €	226 962,67 €	36,42	annuel	R	Livret A + 0.6	1,85%	R	Livret A + 0.6	2,35%	I		5 333,62 €	3 916,49 €
2009	P	HAB Moderne Rhone Alpes	8-8BIS AV. CLEMENCEAU	CDC	19 503,04 €	18 900,50 €	36,42	annuel	R	Livret A + (-0.2)	1,05%	R	Livret A + (-0.2)	1,55%	I		292,96 €	382,11 €
2010	P	HAB Moderne Rhone Alpes	245 AV. CHARLES DE GAULLE	CDC	81 423,60 €	80 254,74 €	37,00	annuel	R	Livret A + 0.6	2,35%	R	Livret A + 0.6	1,85%	I		2 287,26 €	463,54 €
2010	P	HAB Moderne Rhone Alpes	245 AV. CHARLES DE GAULLE	CDC	5 664,45 €	5 545,24 €	37,00	annuel	R	Livret A + (-0.2)	1,55%	R	Livret A + (-0.2)	1,05%	I		113,68 €	50,77 €
2010	P	HAB Moderne Rhone Alpes	101 AV. CHARLES DE GAULLE	CDC	217 992,90 €	225 189,11 €	38,08	annuel	R	Livret A + 0.6	2,85%	R	Livret A + 0.6	2,35%	I		5 291,94 €	2 237,95 €
2010	P	HAB Moderne Rhone Alpes	101 AV. CHARLES DE GAULLE	CDC	30 894,15 €	31 451,59 €	38,08	annuel	R	Livret A + (-0.2)	2,05%	R	Livret A + (-0.2)	1,55%	I		487,50 €	419,22 €
2011	P	HAB Moderne Rhone Alpes	10-16 RUE CLEMENCEAU	CDC	129 310,65 €	127 015,40 €	37,33	annuel	R	Livret A + 0.6	2,60%	R	Livret A + 0.6	2,35%	I		2 984,86 €	1 714,73 €
2011	P	HAB Moderne Rhone Alpes	10-16 RUE CLEMENCEAU	CDC	127 243,05 €	126 232,31 €	47,33	annuel	R	Livret A + 0.6	2,60%	R	Livret A + 0.6	2,35%	I		2 966,46 €	1 036,68 €
2011	P	HAB Moderne Rhone Alpes	10-16 RUE CLEMENCEAU	CDC	16 075,50 €	15 690,29 €	37,33	annuel	R	Livret A + (-0.2)	1,80%	R	Livret A + (-0.2)	1,55%	I		243,20 €	261,71 €
2011	P	HAB Moderne Rhone Alpes	10-16 RUE CLEMENCEAU	CDC	10 611,15 €	10 464,03 €	47,33	annuel	R	Livret A + (-0.2)	1,80%	R	Livret A + (-0.2)	1,55%	I		162,19 €	117,53 €
2010	P	HAB Moderne Rhone Alpes	134 RUE J. CURIE/5 AV. CONSTELLATION	CDC	4 483,20 €	4 418,86 €	46,67	annuel	R	Livret A + (-0.2)	1,55%	R	Livret A + (-0.2)	1,05%	I		46,40 €	61,02 €
2010	P	HAB Moderne Rhone Alpes	134 RUE J. CURIE/5 AV. CONSTELLATION	CDC	3 869,70 €	3 753,57 €	36,67	annuel	R	Livret A + (-0.2)	1,55%	R	Livret A + (-0.2)	1,05%	I		39,41 €	73,49 €
2010	P	HAB Moderne Rhone Alpes	134 RUE J. CURIE/5 AV. CONSTELLATION	CDC	31 077,60 €	30 934,86 €	46,67	annuel	R	Livret A + 0.6	2,35%	R	Livret A + 0.6	1,85%	I		572,30 €	324,11 €
2010	P	HAB Moderne Rhone Alpes	134 RUE J. CURIE/5 AV. CONSTELLATION	CDC	26 328,45 €	25 800,61 €	36,67	annuel	R	Livret A + 0.6	2,35%	R	Livret A + 0.6	1,85%	I		477,31 €	416,61 €
2012	P	HAB Moderne Rhone Alpes	19, CHEMIN DE LA RAUDE	CDC	104 562,40 €	103 789,16 €	38,42	annuel	R	Livret A + 0.6	2,85%	R	Livret A + 0.6	2,35%	I		2 439,05 €	1 332,99 €
2012	P	HAB Moderne Rhone Alpes	19, CHEMIN DE LA RAUDE	CDC	68 276,26 €	68 100,62 €	48,42	annuel	R	Livret A + 0.6	2,85%	R	Livret A + 0.6	2,35%	I		1 600,37 €	531,75 €
2012	P	HAB Moderne Rhone Alpes	19, CHEMIN DE LA RAUDE	CDC	26 864,54 €	26 581,91 €	38,42	annuel	R	Livret A + (-0.2)	2,05%	R	Livret A + (-0.2)	1,55%	I		412,02 €	425,51 €
2012	P	HAB Moderne Rhone Alpes	19, CHEMIN DE LA RAUDE	CDC	11 639,60 €	11 575,17 €	48,42	annuel	R	Livret A + (-0.2)	2,05%	R	Livret A + (-0.2)	1,55%	I		179,42 €	125,14 €
2012	P	HAB Moderne Rhone Alpes	19, CHEMIN DE LA RAUDE	CDC	66 964,95 €	66 600,53 €	38,42	annuel	R	Livret A + 1.16	3,41%	R	Livret A + 1.16	2,91%	I		1 938,08 €	723,09 €
2012	P	HAB Moderne Rhone Alpes	19, CHEMIN DE LA RAUDE	CDC	84 548,97 €	84 482,64 €	48,42	annuel	R	Livret A + 1.16	3,41%	R	Livret A + 1.16	2,91%	I		2 458,44 €	505,74 €
2012	P	HAB Moderne Rhone Alpes	19, CHEMIN DE LA RAUDE	CDC	63 554,80 €	63 185,50 €	38,42	annuel	R	Livret A + 1.05	3,30%	R	Livret A + 1.05	2,80%	I		1 769,19 €	709,75 €
2004	P	ICF Sud EST Mediterranée SA HLM	5-7 AV. DE LA REPUBLIQUE	CDC	3 887,40 €	3 418,47 €	25,00	annuel	R	Livret A + 0.7	2,95%	R	Livret A + 0.7	1,95%	I		100,85 €	89,28 €
2008	P	ICF Sud EST Mediterranée SA HLM	11 MONTEE DE VERDUN	CDC	72 227,40 €	64 710,39 €	24,33	annuel	R	Livret A + 1.38	4,88%	R	Livret A + 1.38	3,13%	I		2 025,44 €	1 744,78 €
2001	P	SEMCODA	21-23 AV. VICTOR HUGO	CREDIT FONCIER DE FRANCE	617 418,52 €	303 303,06 €	6,50	annuel	R	Euribor 12 M + 0.55	4,92%	R	Euribor 12 M + 0.55	1,10%	I		3 321,17 €	41 546,19 €
2006	P	SFHE	12 AV. MATHIEU MISERY	CDC	48 450,00 €	43 657,04 €	27,33	annuel	R	Livret A + 1	3,25%	R	Livret A + 1	2,75%	I		1 200,57 €	1 051,99 €
2006	P	SFHE	12 AV. MATHIEU MISERY	CDC	24 000,00 €	23 114,03 €	42,33	annuel	R	Livret A + 1	3,25%	R	Livret A + 1	2,75%	I		635,64 €	285,43 €
Totaux pour les autres emprunts					416 938,38 €	349 817,83 €											17 201,65 €	10 969,91 €
1994	P	Foncière d'Habitat Et Humanisme	210 AV. CHARLES DE GAULLE	CDC	3 658,78 €	2 151,99 €	12,75	annuel	R	Livret A + 1.3	5,80%	R	Livret A + 1.3	2,55%	I		54,88 €	155,14 €

1995	P	Foncière d'Habitat Et Humanisme	44 AV, VICTOR HUGO	CDC	9 146,94 €	5 681,72 €	13,08	annuel	R	Livret A + 1.3	5,80%	R	Livret A + 1.3	3,05%	I		173,29 €	352,97 €
1993	P	Foncière d'Habitat Et Humanisme	30 CHEMIN DE MONTRINLOUD	CDC	2 920,62 €	1 641,63 €	11,50	annuel	R	Livret A + 1.3	5,80%	R	Livret A + 1.3	3,05%	I		50,07 €	121,38 €
1997	P	Foncière d'Habitat Et Humanisme	2 AV, DE LA REPUBLIQUE	CDC	1 372,04 €	875,36 €	15,67	annuel	R	Livret A + 0.8	4,30%	R	Livret A + 0.8	2,05%	I		17,94 €	52,34 €
2009	P	OGEF SAINT JOSEPH	TRAVAUX SAINT JOSEPH	CAISSE D'EPARGNE	399 840,00 €	339 467,14 €	19,48	annuel	F	Taux fixe à 4.98 %	4,98%	F	Taux fixe à 4.98 %	4,98%	F		16 905,46 €	10 288,08 €

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser;

(2) Annuelle, trimestrielle ou mensuelle;

(3) Indiquer F pour taux fixe, R pour préfixé ou V pour post-fixé pour les taux variables.

(4) indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...);

(5) Taux annuel, tous frais compris;

(6) Taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget pour l'état annexé au budget primitif, le taux constaté sur l'exercice pour l'état au compte administratif;

(7) Indiquer la nature de l'emprunt: taux fixe sur la durée (F), indexé sur toute la durée (I), avec des tranches (T) ou avec des options (O);

(8) Annuité due au titre du contrat initial et comptabilisée à l'article 6611 et annuité due au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisée à l'article 668;

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CG	Valeur	Pour mémoire : recettes réelles de fonctionnement
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	28 171,56	
+ Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	0,00	
+ Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	1 580 000,00	
- Provisions pour garanties d'emprunts	0,00	
TOTAL	10,19%	15 777 800

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-1 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.3 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)
	Mobilier									
	Immobilier									
	Mobilier									
	Immobilier									
	Mobilier									
	Immobilier									

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.
(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

B1.4 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest.(1)	Somme nette des parts invest.(2)

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 1/1/N (budget primitif et supplémentaire) ou au 31/12/N (compte administratif).
(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

B1.5 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités						
	8018 Autres engagements donnés						
	Au profit d'organismes publics						
	Au profit d'organismes privés						
	TOTAL						

B1.6 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	TOTAL						
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)						
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)						
	8028 Autres engagements reçus						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises						
	Engagements reçus des entreprises						

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions ...(2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
657362	Subvention CCAS	Subvention de fonctionnement	CCAS	ETABLISSEMENT PUBLIC	1 930 000 €
6521	Subvention Budget annexe Atrium	Subvention de fonctionnement	Budget annexe Atrium	Budget Annexe	562 550 €

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Montant des CP			
Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercice au-delà de N+1)

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

Montant des CP			
Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercice au-delà de N+1)

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	C1
ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2014 - VILLE	

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)					1		1
Directeur général des services		1			1		
Directeur général des services techniques		1			0		
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		53		53	40		40
1 Poste catégorie A						1	
Cadre d'emplois - attachés	A	8					
Attaché Principal					2		
Attaché					5	1	
Cadre d'emplois - rédacteurs	B	11					
Rédacteur Principal 1ère cl					1		
Rédacteur Principal 2ème cl					2		
Rédacteur					7	2	
Cadre d'emplois - Adjoints Adm	C	34					
Adjoint Adm PI 1ère cl					0		
Adjoint Adm PI 2ème cl					3		
Adjoint Administratif 1ère cl					5		
Adjoint Administratif 2ème cl					15	5	
FILIERE TECHNIQUE (c)		60		60	54		54
Cadre d'emplois - Ingénieurs	A	2					
Ingénieur Principal					1		
Ingénieur					1		
Cadre d'emplois - Techniciens	B	7					
Technicien Principal 1ère cl					1		
Technicien Principal 2ème cl					4		
Technicien					1		
Cadre d'empl - agts de Maîtr,	C	6					
Agent de Maîtrise Principal					3		
Agent de Maîtrise					2	2	
Cadre d'emplois - Adj Techni	C	46					
Adjoint Techn Pal 1ère cl					3		
Adjoint Techn Pal 2ème cl					8		
Adjoint Technique 1ère cl					7		
Adjoint Technique 2ème cl					23	5	
FILIERE SOCIALE (d)							
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		17		17	14		14
Cadres d'emplois - ATSEM	C	17					
ATSEM Principal 1ère cl							
ATSEM Principal 2ème cl					1		
ATSEM 1ère classe					13	2	
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
FILIERE SPORTIVE (g)		3		3	1		1
Cadre d'emplois - Conseillers	A	0					
Conseiller des APS							
Cadres d'emplois - Educateurs	B	3					
Educateur Principal 1ère cl					1		
Educateur Principal 2ème cl					0		
Educateur					0	1	
FILIERE CULTURELLE (h)		13		13	9		9
Cadre d'emplois - Bibliothéc	A	1					
Bibliothécaire					1		
Cadre d'emplois - Assistants	B	5					

Assistant Principal 1ère cl					1		
Assistant Principal 2ème cl					2		
Assistant					0		
Cadre d'emplois - Adj Patrim.	C	7					
Adjoint Patrimoine pl 1ère cl					0		
Adjoint Patrimoine pl 2ème cl					0		
Adjoint Patrimoine 1ère cl					2		
Adjoint Patrimoine 2ème cl					3	1	
FILIERE ANIMATION (i)		4		4	4	21	4
Cadre d'emplois - animateurs	B	1					
Animateur Principal 1ère cl					0		
Animateur Principal 2ème cl					1		
Animateur					0		
Cadre d'emplois - Adj Animat.	C	3					
Adjoint d'animation 1ère cl					0		
Adjoint d'animation 2ème cl					3	21 (TNC)	
FILIERE POLICE(j)		13		13	8		8
Cadre d'emplois Chefs serv PM	B	1					
Chef de service de Police							
Cadre d'emplois - Gardiens PM	C	12					
Brigadier Chef Principal					1		
Brigadier					0		
Gardien					7		
EMPLOIS NON CITES (k)							
TOTAL GENERAL		165		165	131	21	152
(a+b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		165		165	131	21	152

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité,

les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT. Un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT.

Un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc...

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2014	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2014 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2014	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
1 Collaborateur de Cabinet	A	ADM	588		110 et 136	CDD
1 Poste catégorie A	A	ADM	876		3-3 2°	CDD
1 Attaché	A	ADM	466		3-3 2°	CDD
1 Educateur des APS	B	SP	359		3-1	CDD
1 Rédacteur	B	ADM	340		3-2	CDD
1 Rédacteur	B	ADM	393		3-1	CDD
1 Adjoint Adm 2ème cl	C	ADM	330		3-2	CDD
1 Adjoint Adm 2ème cl	C	ADM	330		3-2	CDD
1 Adjoint Adm 2ème cl	C	ADM	330		3-2	CDD
1 Adjoint Adm 2ème cl	C	ADM	330		3-2	CDD
1 Adjoint Adm 2ème cl	C	ADM	330		3-2	CDD
1 Agent de Maîtrise	C	TECH	388		3-2	CDD
1 Agent de Maîtrise	C	TECH	340		3-2	CDD
1 Adjoint Techn 2ème cl	C	TECH	330		3-1	CDD
1 Adjoint Techn 2ème cl	C	TECH	330		3-2	CDD
1 Adjoint Techn 2ème cl	C	TECH	330		3-2	CDD
1 Adjoint Techn 2ème cl	C	TECH	330		3-1	CDD
1 Adjoint Techn 2ème cl	C	TECH	330		3-2	CDD
1 ATSEM	C	MS	336		3-1	CDD
1 ATSEM	C	MS	336		3-2	CDD
1 Adjoint du Patrim 2e	C	CULT	330		3-1	CDD
Adjoints d'Animation TNC		ANIM	330		3 2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES : A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

PM : police

OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION :

Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 Janvier 1984 modifiée).

3-a : article 3,1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3,1ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : article 3, 1er alinéa : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité ...)

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4 : emplois à temps non complet communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps est inférieure à 50%.

3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposé à un agent contractuel.

38 : article 38 : travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupe d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un accord à durée indéterminée (CDI).

Les contrats particuliers devront être labellisés "A/Autres" et feront l'objet d'une précision (contrats aidés).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi N° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires 'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi N° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale , les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 - LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à L'HÔTEL DE VILLE (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Désignation du service public (3) Affermage Délib. N° 2012/43 du 22/05/2012	SOGERES	SOGERES S.A.	Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance	90 000 Repas/an
Détention d'un part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt	Habitat Moderne Rhône Alpes		Société anonyme d'HLM	2 009 241 €
	ERILIA		Société anonyme d'HLM	222 176 €
	SEMCODA Société d'économie mixte de construction du département de l'Ain		Société anonyme d'économie mixte	303 303 €
	ALLIADE Rhône Alpes		Société anonyme d'HLM	1 863 731 €
	Entreprise - Habitat - Immobilière		Société anonyme	10 562 €
	S.C.A. FONCIERE HABITAT ET HUMANISME		Société en comandite par actions	10 351 €
	SOCIETE FRANCAISE DES HABITATIONS ECONOMIQUES		Société anonyme d'HLM	66 771 €
	INSTITUTION SAINT JOSEPH		Autres bénéficiaires	339 467 €
	ICF SUD-EST MEDITERRANEE		Autres bénéficiaires	68 129 €
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme	Centre Social de Tassin			359 150 €
	CPNG			91 410 €
	MPT			127 000 €
	Ecole de Musique			78 500 €
	MASCOT		Comité des œuvres sociales	37 677 €
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicats etc... et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressé ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS	C3.1
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CRES PAR LA COMMUNE	C3.2
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A.	C3.3
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.	C3.4

C3.1 - LISTES DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT (1)
Etablissements publics de coopération intercommunale			
S.I.G.E.R.L.Y. - Syndicat Intercommunal de Gestion des Energies de la Région Lyonnaise	31 octobre 1935	Contribution fiscalisée	209 444 €
AQUAVERT	3 novembre 1969	Contribution fiscalisée	289 170 €
S.I.O.L. Syndicat Intercommunal de l'Ouest Lyonnais	1 janvier 2013	Contribution fiscalisée	182 938 €
S.R.D.C. Syndicat Rhodanien de Développement du Cable	24 avril 1994	Contribution budgétisée	3 804 €
S.A.G.Y.R.C. Syndicat d'Aménagement et de Gestion de l'Yzeron, du Ratier et du Charbonnières	26 décembre 2001	Contribution fiscalisée	114 976 €
Grand Lyon Métropole	08/07/1968 au Grand Lyon 1/01/2015 à la Métropole	Fiscalité propre (TPU)	
Autre organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait pr TPZ, TPU, TPU + fiscalité traditionnelle ou sans fiscalité propre.

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CRES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé/Objet de	Date de création	N° et date	Nature de l'activité	TVA (oui/non)
CCAS		1955	Délibération N°242 du 6 Octobre 1955	SPA	NON

(1) ou créés par l'établissement public ou le groupement.

C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé/Objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie simple	THEATRE DE L'ATRIUM	1 juillet 2002	Délibération N°2001/84 du 7 Novembre 2001	Culturelle	OUI

C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé/Objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1
ARRETE ETSIGNATURES	D2

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases (N-1)	Taux appliqués par décision du conseil municipal	Variation de taux/N-1	Produit voté par le conseil municipal	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation % % %	 %
TFPB % % %	 %
TFPNB % % %	 %
CFE % % %	 %
TOTAL % % % %

D2 - ARRETE - SIGNATURES

Présenté par le Maire A Tassin La Demi-Lune, le 17 Décembre 2014 CHARMOT Pascal Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session ordinaire A Tassin La Demi-Lune, le 17 Décembre 2014	Nombre de membres en exercice : 33 Nombre de membres présents : Nombre de suffrages exprimés : VOTES : Pour : Contre : Abstentions : Date de convocation :
Les membres du Conseil Municipal	
ACQUAVIVA Caroline BERGERET Pierre BOULAY Christine CADILLAT Michel de MALLIARD Alice FRANCOIS Pauline GAUTIER Eric GRISENDI Matthieu KAHOUADJI-MOUSLI Célia LAFAYE Christian MARTIN Pierre OBERTHUR Emmanuel PECHARD Katia RANC Julien RIEUSSEC Marie SCHUTZ Claire	BENAYOUN Stéphane BLANCHIN Jacques BUSSON Marie-Odile DE LAVISON BERNARD Corinne DU VERGER Laurence GARRIGOU Christine GIRAUD Guillaume HAENTJENS Anne-Claire LABAUNE Régis LAURENT Guy NADAROU Anaïs PALAZON Louis PONCIN Olivier REMOND Corentin ROUSSELOT Françoise SINTES François
Certifié exécutoire par(1), compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le A TASSIN LA DEMI-LUNE, le	